



**ÉDUCATION POUR TOUS – EPT**

***PLAN NATIONAL D'ACTION  
2002 – 2015***

(Document Validé le 18 novembre 2002.)

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
--------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PLAN NATIONAL D'ACTION..... 6**

<b>I. PRÉSENTATION DE SAO TOMÉ ET PRINCIPE.....</b>	<b>6</b>
Aspects physiques et géographiques .....	6
Organisation politique et administrative.....	6
Aspect démographique .....	6
Aspects économiques .....	7
Aspects sociaux-culturels .....	7
Statistiques et indicateurs de l'Education .....	9
A – Enseignement Primaire (1 <sup>ère</sup> - 4 <sup>ème</sup> ): .....	9
B- Enseignement Secondaire : .....	9
<b>II. DESCRIPTION DU SYSTEME EDUCATIF DE SAO TOMÉ ET PRINCIPE.....</b>	<b>12</b>
Education formelle .....	12
Sous système de l'éducation générale .....	12
Education préscolaire .....	12
L'enseignement primaire.....	12
L'enseignement secondaire.....	13
Enseignement spécial et professionnel.....	13
Sous système de l'éducation technique et professionnelle .....	13
Sous système de formation et perfectionnement de cadres enseignants.....	14
Sous système de l'éducation des adultes .....	14
Enseignement supérieur.....	14
<b>EDUCATION NON FORMELLE .....</b>	<b>15</b>
<b>III. CONTEXTE DE LA POLITIQUE EDUCATIVE.....</b>	<b>16</b>
<b>IV. METHODOLOGIE DE L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL EPT.....</b>	<b>19</b>

## **DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'EDUCATION ..... 20**

<b>I. DIAGNOSTIC DES SOUS SECTEURS .....</b>	<b>20</b>
EDUCATION PRESCOLAIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA PREMIERE ENFANCE .....	20
EDUCATION PRIMAIRE.....	21
EDUCATION SECONDAIRE.....	23
Enseignement technique professionnel.....	24
Enseignement supérieur.....	26
Education des adultes .....	27
Formation des professeurs .....	28
<b>II. FINANCEMENT DE L'EDUCATION .....</b>	<b>29</b>

## **TROISIEME PARTIE : PLAN D’ACTION..... 31**

### **I. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D’ACTION..... 31**

Participation de la société civile et diversification de l’offre éducative .....	31
Décentralisation/déconcentration du système éducatif.....	31
Exigences et responsabilisation .....	31
Solidarité responsable.....	32

### **II – COORDINATION, EXECUTION ET EVALUATION DU PLAN NATIONAL DES ACTIONS EPT ..... 32**

A – FORUM NATIONAL EPT .....	32
B – COMITÉ NATIONAL DE GESTION ET EVALUATION ( CONGEA) .....	33

### **II. PLAN D’ACTION : CADRE LOGIQUE..... 35**

COORDINATION, GESTION ET EVALUATION DE L’EPT.....	36
---	----

OBJECTIF 1 : Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l’éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés. .... 37

Objectif 2: Faire en sorte que d’ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartiennent a des minorités ethniques aient la possibilité d’accéder a un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu’à son terme. .... 45

Objectif 3: Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l’acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante..... 53

Objectif 4: Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente..... 64

Objectif 5: Eliminer les disparités entre les sexes dans l’enseignement primaire et secondaire d’ici 2005 et instaurer l’égalité dans ce domaine en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite. .... 70

OBJECTIF 6 : Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l’éducation dans un soucis d’excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d’apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l’écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante ..... 77

### **ANNEXES : BUDGET..... 87**

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

CNP	: Commission Nationale de la Première Enfance
CPD	: Centre Pédagogique Didactique
CPLP	: Conférence des pays de langue portugaise
EFSQD	: Ecole de Formation et de Perfectionnement des cadres Enseignants
FNUAP	: Fond des Nations Unies pour les activités de la Population
GVC	: Groupe des Volontaires Civiles
ISP/STP	: Institut Supérieur Polytechnique de Sao-Tomé et Principe
IUCAI	: Institut Universitaire de Comptabilité, Administration et Informatique
LSBE	: Loi de Base du Système Educatif
MEC	: Ministère de l'Education et de la Culture
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
PAE	: Programme d'Ajustement Structurel
PDE	: Plan de Développement Educatif
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNA-PT	: Plan National d'Action de l'Education Pour Tous
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
STP	: Sao-Tomé et Principe
UNICEF	: Programme des Nations Unies pour l'Enfance

## **INTRODUCTION**

Le forum mondial sur l'éducation réalisé à Dakar du 26 au 28 avril 2002 a constitué un évènement important dans la décennie de l'éducation pour tous (EPT) qui a commencé en 1990 à Jomtien en Thaïlande.

Sao Tomé et Príncipe s'est fait représenter au deux évènements et a souscrit aux conclusions et recommandations en vue d'un développement de base de qualité, comme une des grandes priorités en ce début du troisième millénaire. Entre autres recommandations, un accent particulier a été mis sur la nécessité de l'élaboration et de l'application d'un plan national d'action de l'éducation pour tous (PNA-EPT)

Ce plan fut le fruit d'un processus participatif qui a impliqué les acteurs éducatifs, sociaux, politiques, culturels et économiques à tous les niveaux.

Le PNA-EPT prétend être un instrument d'orientation stratégique autour duquel à partir de 2002 se mobiliseront les acteurs institutionnels pour que tous les enfants ( filles et garçons) dans tous les coins du pays puissent bénéficier du droit fondamental à une éducation de qualité.

# **PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PLAN NATIONAL D'ACTION**

## **I. PRESENTATION DE SAO TOME ET PRINCIPE**

### **Aspects physiques et géographiques**

La République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe est formée par deux îles et quatre îlots. Ces îles ont donné leurs noms au pays. L'île de Sao Tomé et celle de Príncipe sont localisées à l'Ouest du continent africain dans le golfe de Guinée. L'îlot das Rolas est la plus importante des quatre et est situé au sud de l'île de Sao Tomé.

L'île de Sao Tomé est à 360 km du continent africain et celle de Príncipe à 269. La distance entre les deux îles est d'environ 160 km.

La superficie de l'île de Sao Tomé est 859 km<sup>2</sup> et celle de Príncipe de 142 km<sup>2</sup>, soit un total de 1001 km<sup>2</sup>.

### **Organisation politique et administrative**

Après cinq siècles de domination portugaise, Sao Tomé et Príncipe est devenu indépendant en 1975. Dans les premières années de son indépendance, le pays a opté pour une voie de développement basée sur l'économie centralisée avec un régime de parti unique. En 1990, le pays s'est doté d'une nouvelle constitution politique basée sur la démocratie multipartite avec un pouvoir reparté entre quatre institutions : le Président de la République, l'Assemblée Nationale, le Gouvernement et les tribunaux.

Du point de vue administratif, le pays est organisé en districts qui sont au nombre de six dans l'île de Sao Tomé et une région administrative spéciale, la région de Príncipe avec un statut politico-administratif particulier.

### **Aspect démographique**

La population de Sao Tomé est passée de 117.504 en 1991 à 137.599 en 2001<sup>1</sup>, ce qui représente un taux de croissance moyen annuel de 1,59 %. Ce taux de croissance représente un relativement par rapport à la période 1981 à 1991 pendant laquelle 1,8 %.

Le poids des jeunes dans la structure de la population est relativement important : le groupe d'âge de 0 à 14 ans comprend 57.874 individus représentant 42 % de la population alors que le groupe d'âge de 0 à 25 ans comprend 89.742 personnes soit 65,2 % de la population totale.

L'espérance de vie est en moyenne de 63,9 ans soit 61,3 % pour les hommes et 66,5 % pour les femmes.

La densité de la population de Sao Tomé et Príncipe est de 137,5 au kilomètre carré variant de 3.145 h/km<sup>2</sup> à Agua Grande à 21 h/km<sup>2</sup> à Caué.

54,5 % de la population se concentrent dans les zones urbaines et 45,5 % dans les zones rurales.

---

<sup>1</sup> Recensement général de la population du 1<sup>er</sup> novembre 2001

La capitale du pays (y compris la banlieue) compte 49.957 habitants représentant environ 37 % de la population.

Par rapport à la répartition par district, on note que les districts d'Agua Grande et de Mé Zóchi représentent environ 63 % de la population du pays, soit 51.886 (37,7 %) dans le district de Agua Grande et 35.105 (25,5 %) dans le district de Mé Zóchi.

Le phénomène de l'exode rural a eu une forte évolution dans la période de 1981 à 2001 : le district d'Agua Grande où se situe la capitale du pays étant le principal pôle d'attraction.

### **Aspects économiques**

La structure économique de Sao Tomé et Príncipe est marquée par une forte dépendance de l'extérieur et de la production de l'unique produit d'exportation, le cacao. Ce produit qui était introduit au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle est devenu peu à peu le principal intérêt des sociétés agricoles des capitales européennes qui se sont installées progressivement. En 1960, le cacao occupait environ 52 % des terres cultivables des îles (superficie agricole utile) Sao Tomé et Príncipe a réussi à être le premier producteur mondial de cacao en 1918 avec plus de 35.800 tonnes.

Cependant le niveau de production ont baissé progressivement passant de 10.000 tonnes en 1974 à 4.750 en 1995, soit une réduction de 52,5 % en vingt ans.

Dans la même période on a remarqué une chute accentuée des exportations des produits traditionnels (cacao et coprah), soit respectivement 64 % et 179 %. Par contre, la rubrique « autres produits » a augmenté de 3,8 fois, passant de 601 millions en 1995 à 3,666 milliards de Dobras en 1997 (tableau 3) ce qui montre qu'il y a une diversification des exportations.

Selon les informations fournies par la direction des statistiques, en 1997, la population active était de 37.245 personnes répartie comme suit : 14.734 (39,55 %) dans le secteur primaire (agriculture et pêche) et 11.648 (31,2 %) dans le secteur tertiaire (commerce, transports, communications, fonction publique et institutions financières)

Malgré les difficultés que connaît actuellement l'économie Santoméenne, les perspectives d'extraction du pétrole paraissent donner un nouvel espoir.

### **Aspects sociaux-culturels**

Entre 1470 et 1471, sont arrivés les premiers portugais à l'île de Sao Tomé et Príncipe et ont commencé une période de colonisation qui a duré cinq siècles. Le peuplement a commencé avec les juifs déportés de la couronne portugaise et de la population esclave venue de la côte africaine.

Le tissu social de Sao Tomé et Príncipe est caractérisé par une grande hétérogénéité résultant du modèle de formation social, du système de peuplement et de la fondation de la ville capitale, mais surtout à cause du système économique introduit par les Portugais, se basant sur le développement des cultures d'exportation effectuées sur de grands espaces et qui nécessitaient une grande quantité de main d'œuvre, que ne disposaient ces îles dont il était nécessaire d'importer.

Au 16<sup>ème</sup> siècle arrivèrent les mulâtres descendant du croisement entre les premiers blancs et les esclaves noirs venus du continent. Ces mulâtres attachés à la production de la canne à sucre et d'autres cultures vont se distinguer des autres groupes par leur richesse et leur prestige, formant ainsi un groupe aristocratique dans l'île. Cette couche sociale sera appelée « fils de la terre », se plaçant dans une hiérarchie très spéciale dans la structure sociale des îles comme des propriétaires libres possesseurs des outils de production et des esclaves.

Les deux groupes « fils de la terre » et « forros » sont passés par un long processus d'intégration et d'assimilation, même si la supériorité aristocratique de la première couche sociale s'est maintenue sur l'aspect étique et esthétique.

La main d'œuvre importée était constituée dans son essence par des originaires des autres colonies portugaises et avaient comme aires d'actions « roças », où ils travaillaient pour le compte des colons. Ils étaient complètement à la merci des colons sans le moindre contact extérieur. Les contrats terminés, ils avaient le choix de rejoindre leur pays d'origine ou de rester définitivement dans l'île. Même quand ils avaient retrouvé leur liberté, ces travailleurs ne trouvaient pas où aller et les roças restaient l'unique place qui offrait une meilleure sécurité. Leurs fils, nés dans les îles, s'appellent les « tongas ».

Un autre groupe social qui mérite l'attention sont les angolares. Etant donné sa position géographique, ce groupe a comme activité économique principale la pêche.

Il y a eu pendant longtemps beaucoup de changement dans le cadre ethnique en relation avec l'évolution de la situation économique du pays et du changement du système de travail par contrat, ce qui a engendré la hiérarchisation des espaces et des hommes et ainsi influencé substantiellement la configuration du cadre ethnique du pays qui se présente aujourd'hui.

La question inter-ethnique s'est toujours posé avec beaucoup d'acuité à Sao Tomé et Principe durant le processus de colonisation des îles.

Avec l'avènement de la démocratie est apparu une nouvelle relation structurelle du pouvoir. La libération économique a ouvert de nouveaux horizons à certaines couches socioprofessionnelles et a suscité une évolution en direction d'une action plus autonome des groupes des citoyens et d'intérêt. Cette classe est encore embryonnaire dans la mesure où ils ne disposent pas encore des capitaux importants pour investir dans les secteurs de production et de service. Ce processus difficile et lent a servi de véritable point de départ pour l'apparition sur la scène de la société civile de multiples associations professionnelles, religieuses, culturels et autres qui opèrent dans les divers domaines de la société Santoméenne pour la défense des intérêts collectifs et communautaires. L'augmentation des ONG est extrêmement rapide.

La dégradation des infrastructures en milieu rural et les conséquences néfastes qui en découlent ont provoqués un grand flux migratoire vers les zones urbaines, donnant ainsi naissance à une forte concentration de la population dans la capitale du pays et l'apparition d'une couche de la société constituée par les individus appelés « candongueiros ». Il s'agit d'une couche sociale qui a commencé des activités informelles comprenant notamment les vendeurs à sauvette etc. A partir de cette situation, ils arrivent à contrôler les circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de première nécessité à l'importation.

Déjà avec un certain pouvoir économique, beaucoup de commerçants informels réinvestissent dans le commerce formel (l'ouverture des établissements commerciaux, la construction, les transports, l'hôtellerie et l'agriculture).

On assiste aussi à la renaissance d'un embryon d'une classe formée par des anciens exploitants agricoles et des politiciens, ayant une influence directe dans les activités économiques et qui se présentent sous la dénomination « hommes d'affaires ». L'économie Sao Tomé et Príncipe était en fait un appendice de l'économie de la puissance colonisatrice, profondément marquée par l'exploitation rudimentaire de certains produits agricoles destinés à l'exportation (cacao, coprah et café). N'importe quel type d'agriculture, notamment alimentaire, était faite de forme marginale, surtout dans les champs. Les ressources halieutiques et forestières étaient également peu exploitées. On peut dire que l'exploitation des ressources naturelles n'a atteint un niveau susceptible de menacer l'équilibre écologique.

## **Statistiques et indicateurs de l'Education**

Les principaux indicateurs se présentent de la manière suivante:

### **A – Enseignement Primaire (1<sup>ère</sup> - 4<sup>ème</sup>):**

Nbre d'Ecoles Primaires: 72

Effectif des élèves 1<sup>ère</sup> - 4<sup>ème</sup> : 22 319

Garçons : 11 724 (52,5%);

Filles: 10 595 (47,5%)

Effectif des enseignants: 683

Qualifiés: 295 (43,2%)

### **B- Enseignement Secondaire :**

Nbre d'Ecoles Secondaires: 10

Effectif des élèves 5<sup>ème</sup> – 6<sup>ème</sup> : 6455

Filles : 3276

Effectifs des élèves 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> : 6063

Filles : 2799 (46,2%)

Effectifs des enseignants : 352

Qualifiés: 95 (26,9%)

### **C.**

#### **1. Taux brut dans le pré-scolaire ( petite enfance):**

1995		1996		1997		1998		2002
MF	F	MF	F	MF	F	MF	F	MF
17,0%	16,7	14,0%	14,9%	14,5%	14,7%	15,8%	16,9%	16,6%

(Sources : MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 et MEC – Estatísticas da Educação – 2002)

## 2. Taux brut d'admission dans l'Enseignement Primaire :

1995		1996		1997		1998	
MF	F	MF	F	MF	F	MF	F
95,2%	93,8%	91,2%	89,5%	85,4%	76,9%	102,5%	99,6%

(Source: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 )

## 3. Taux brut de scolarisation dans l'Enseignement Primaire :

1995		1996		1997		1998	
MF	F	MF	F	MF	F	MF	F
123,5%	122%	119,4%	117,4%	113,5%	102,3%	114,3%	11,1%

(Source: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 )

## 4. Taux net de scolarisation dans l'Enseignement Primaire:

1995	1996	1997	1998
MF	MF	MF	MF
85,2%	82,2%	79,8%	79,4%

(Source: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 )

## 5. Ratio élève /maître dans l'Enseignement Primaire<sup>2</sup>:

1995: 33  
1996: 34  
1997: 32  
1998: 33  
2002: 33

## Année 2002<sup>3</sup>:

6. Taux net de scolarisation de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> classe: 77,6%

7. Taux net de scolarisation de la 5<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> classe : 37,4%

## 8. Taux de redoublement dans l'Enseignement Primaire:

	1 <sup>a</sup> classe	2 <sup>a</sup> classe	3 <sup>a</sup> classe	4 <sup>a</sup> classe
1990 / 91	34,2%	30,9%	28,8%	20,5%
1997 / 98	32%	32,8%	32,4%	29,4%

(Source: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 )

## 9. Taux d'Alphabétisation des Adultes ( > 15 ans)

1991		1999		2002	
MF	F	MF	F	MF	F
73,2%	61,9%	63,2%	53,4%	68,1%	64,1%

(Sources: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 e  
INE , 2002 – Síntese dos Resultados Definitivos do III RGPH )

<sup>2</sup> (Source: MEC - Relatório balanço do EPT – 2000 )

<sup>3</sup> (Source: MEC – Estatísticas da Educação – 2002 )

## **II. DESCRIPTION DU SYSTEME EDUCATIF DE SAO TOME ET PRINCIPE**

### **Education formelle**

Le système éducatif de Sao Tomé et Principe, régi actuellement par la loi de base (LSBE-décret –loi n° 53/88) a souffert pendant longtemps de multiples changements. Ce système se structure en quatre sous systèmes suivant :

- Sous système de l'éducation générale
- Sous système de l'éducation professionnelle et technique
- Sous système de formation et de perfectionnement des cadres de l'enseignement
- Sous système de l'éducation des adultes

### **Sous système de l'éducation générale**

Ce sous système englobe l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire de base, l'enseignement spécial et l'enseignement professionnel. Ce sous système reçoit les élèves jusqu'à 21 ans.

### **Education préscolaire**

Elle est destinée aux enfants d'un mois à six ans d'âge, elle a pour objectif de promouvoir le plein épanouissement de l'enfant et sa préparation pour accéder à l'enseignement primaire dans les conditions d'équité pour tous.

L'éducation préscolaire fonctionne dans les crèches et dans les jardins d'enfants situés principalement dans les centres urbains et leurs banlieues. Les jardins d'enfants se retrouvent surtout en milieu urbain et acceptent les enfants de trois à cinq ans alors que les crèches se situent en particulier en milieu rural et reçoivent les enfants de zéro à six ans. Jusqu'au début des années 90s, les crèches fonctionnaient dans les entreprises agricoles qui les prenaient totalement en charge. Actuellement, avec le processus de privatisation agricole qui a entraîné le démantèlement d'une grande partie de ces entreprises, beaucoup de crèches tendent à disparaître ou ont déjà disparu pour cause d'abandon alors que la tendance générale est pour une grande demande à ce niveau.

La fréquentation de l'éducation préscolaire est facultative et est conditionnée au paiement d'une participation parentale destinée à couvrir partiellement les charges d'alimentations des enfants. L'enseignement est assuré par les jardinières d'enfants et des moniteurs d'enfants actuellement formés au CPD (Centre Pédagogique Didactique)

### **L'enseignement primaire**

L'enseignement primaire comprend cinq années de scolarité, c.a.d. le préprimaire et les classes de première jusqu'en quatrième. Destiné aux enfants de 7 à 12, ce niveau d'enseignement prétend fournir aux enfants les compétences et le savoir-faire nécessaires à sa préparation pour entrer dans les classes les plus avancées. Actuellement sont choisis ce niveau d'enseignement les enfants de six ans qui fréquentent un jardin d'enfants et de sept ans pour les autres. Ce niveau d'enseignement est assuré dans presque tout le pays car il existe des écoles primaires tant en milieu urbain qu'en zones rurales.

Dans tous les cas, pendant l'année scolaire 1989–1990, le manque de salles de classes a entraîné la suspension du primaire. D'autre part, le nombre insuffisant des salles de classes a imposé un système appelé « régime triple » dans lequel les enfants avaient seulement deux et demie de cours par jour.

Le décret-loi n° 58/93 a fusionné les directions de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement primaire dans une seule direction de l'enseignement de base avec comme objectif de s'occuper de la scolarité obligatoire jusqu'à six ans ( de la première à la sixième classe) comme étant une des volontés politiques de l'état d'accroître de niveau scolarisation des enfants. Mais dans la pratique, cette direction ne s'occupe pas encore des classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>

### **L'enseignement secondaire.**

Officiellement et en accord et la LBSE, l'enseignement secondaire comprend l'enseignement secondaire de base, de la 5<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> classe et l'enseignement pré-universitaire de la 10<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> classe. L'enseignement secondaire de base constitue une phase de transition pour les niveaux les plus avancées. Elle comprend deux cycles à savoir la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> classe qui constituent le premier cycle et sont un prolongement de l'enseignement primaire alors que la 7<sup>ème</sup>, la 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> classe constituent le second cycle. Pour n'avoir pas été concrétisé dans la pratique, la mesure qui remettait à la direction de l'enseignement de base la 5<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> classes, comme le prévoit la LBSE, ces classes continuent dans la pratique à dépendre de l'enseignement secondaire de base. D'autre part, la 12<sup>ème</sup> classe n'est pas assurée dans les établissements publics alors que la 9<sup>ème</sup> classe est dans la pratique est gérée par la direction de l'enseignement préuniversitaire, même si on considère ce niveau de scolarité comme étant la fin de l'enseignement secondaire de base.

L'enseignement secondaire de base est assuré dans les capitales des districts où existent des écoles secondaires alors que l'enseignement préuniversitaire fonctionne seulement dans deux des principaux districts du pays, Agua Grande, Lobata et dans la région de Principe.

Au niveau du privé, l'enseignement secondaire est donnée à peine par une institution religieuse catholique qui promeut la formation secondaire jusqu'à la 12<sup>ème</sup> année de scolarité basée exclusivement sur le modèle portugais d'enseignement.

### **Enseignement spécial et professionnel**

Même s'ils sont prévus dans la LSBE, ils n'ont jamais été expérimentés tant dans le public que dans le privé. Certaines initiatives de l'enseignement spécial ont eu lieu au niveau privé mais n'ont pas eu de réussite et ont été abandonnées. Au niveau de l'enseignement public, il y a eu quelques tentatives tendant à l'expérimentation de l'enseignement spécial qui ont inclus la formation du personnel enseignant mais en réalité ces initiatives n'ont pas été concluantes.

### **Sous système de l'éducation technique et professionnelle**

L'enseignement technique professionnel qui existait à l'indépendance s'est dégradé rapidement à cause des énormes carences d'équipements et du manque de professeurs, se transformant progressivement en enseignement livresque. En 1984 –1985, l'enseignement technique existant a été aboli et on a créé un centre polytechnique de formation professionnelle en substitution de l'école technique et professionnelle.

La LSBE a attribué au sous système de l'éducation technique professionnelle la fonction de matérialiser la formation de la main d'œuvre qualifiée nécessaire au développement du pays. Actuellement, le centre polytechnique constitue l'unique institution de l'enseignement professionnel du système formel de l'éducation.

Le centre polytechnique créé dans l'intention de promouvoir la formation professionnelle dans plusieurs domaines dispense cependant des formations en quatre sections :

- Electricité
- Mécanique générale
- Mécanique auto
- Construction civile

### **Sous système de formation et perfectionnement de cadres enseignants**

Ce sous système est composé de l'école de formation et de perfectionnement des cadres enseignants (EFSQD) qui assure la formation de professeurs pour l'enseignement primaire et secondaire et par le Centre Pédagogique Didactique (CPD) qui forme les moniteurs et auxiliaires des crèches et jardins d'enfants pour le préscolaire. L'objectif de ce sous système est de garantir de manière régulière la formation et la disponibilité des cadres techniques à mettre à la disposition du système éducatif. Toutefois, malgré les efforts entrepris dans ce domaine, la formation des professeurs se fait de manière irrégulière.

### **Sous système de l'éducation des adultes**

Le sous système de l'éducation des adultes est dirigé par la direction de l'éducation des adultes qui a pour objectif d'éradiquer l'analphabétisme qui sévissait dans le pays au moment de son accession à son indépendance. Une étude faite en 1989 –1990 montre que plus de 45 % de la population de plus de 15 ans était analphabète, ce qui a justifié postérieurement le développement des campagnes d'alphabétisation qui ont réduit ce taux à 25 %.

Si les campagnes d'alphabétisation des adultes ont donné des résultats probants dans les premières années de l'indépendance, elles sont actuellement abandonnées et la direction d'alphabétisation des adultes en voie de restructuration, ce qui entraîne une recrudescence du taux d'analphabétisme.

### **Enseignement supérieur**

La politique de l'état Santoméen pour la formation supérieure s'est basée dans une première phase sur le fait que les dimensions réduites du pays ne justifiaient pas la création d'une institution de niveau universitaire et polytechnique. C'est ainsi que la formation des cadres santoméens s'est toujours faite à l'étranger à travers l'attribution des bourses d'études mises à la disposition du pays par coopération internationale. Par des raisons diverses, liées à l'efficacité et à la grande demande de bourse par les jeunes ce principe a été légèrement modifié et actuellement il a été créé dans le pays des institutions de niveau supérieur parmi lesquelles on note, dans le secteur public, l'institut supérieur de formation (ISP/STP) créé en 1996 par le décret n° 88/96 du ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Et dans le secteur privé, l'institut universitaire des comptabilité, administration et informatique (IUCAI) créé en 1994.

L'ISP, institution publique de formation supérieure, a comme objectif principal d'organiser et de donner des cours dans le domaine de la formation initiale des enseignants et d'autres formations qui deviendront importantes. Depuis sa création, l'ISP s'occupe de la formation des professeurs du secondaire alors que l'IUCAI institution privée de formation dispense des cours dans les domaines de l'administration et de l'informatique.

## **Education non formelle**

Ce domaine de l'éducation assume un caractère très varié avec plusieurs initiatives et approches. Les plus prédominantes sont celles entreprises par les organisations de la société civiles (surtout les ONG) qui évoluent en milieu rural dans le domaine du développement communautaire. Dans ces initiatives, les activités éducatives destinées à l'alphabétisation constituent un moyen de relance des objectifs de développement rural.

Ces initiatives sont entreprises en grande partie avec l'appui et les ressources de la coopération externe. La tutelle de l'éducation non formelle est très diffuse et mal définie.

Du point de vue institutionnelle, les organismes qui appuient les initiatives les projets de l'éducation de formation non formelle sont : les ministères de l'éducation et de la culture (MEC), de l'agriculture, de pêche et du développement rural, du travail et de la solidarité, de la jeunesse et des sports.

Les actions qui sont appuyées par le MEC se concentrent sur les interventions suivantes :

- L'éducation des filles qui n'ont pas terminé l'enseignement de base ou avec des niveaux incomplets de scolarité ;
- L'alphabétisation des adultes ;
- Le développement des domaines d'expression dans le cursus scolaires pour les enfants les plus défavorisés.

Dans le domaine de l'agriculture, les activités sont liées au processus d'animation rurale associée à la distribution des terres et à la vulgarisation agricole. Ainsi le perfectionnement des personnes dans les communautés agricoles passe par leur préparation minimum à travers des cours pratiques orientés vers l'amélioration de leur niveau individuel et qui exige l'alphabétisation.

Dans le domaine du travail et de la solidarité existent des projets formation professionnelle de caractère ponctuel dans les secteurs considérés nécessaires pour un complément de développement des micro entreprises et de résolution du problème de l'emploi. C'est ainsi que nous avons enregistré des projets de formation en arts et métiers, en administration et gestion.

Les projets de l'éducation non formelle engagés par le ministère de la jeunesse et des sports visent fondamentalement la formation des jeunes pour une demande du premier emploi et aussi pour l'occupation du temps libre.

### III. CONTEXTE DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

Les décisions politiques adoptées dans le pays pour le développement de l'éducation visent en priorité l'élargissement et le renforcement de l'enseignement de base de qualité obligatoire, souscrivant pour l'essentiel aux conclusions et recommandations des principaux forums internationaux sur l'éducation, notamment la conférence de Jomtien (1990) et de Dakar (1990), les conférences régionales et les initiatives entreprises par la conférence des pays de langue portugaise (CPLP)

Avec l'indépendance, le pays a connu un développement très important de l'éducation, obtenant des résultats très positifs dus à la vulgarisation de l'enseignement. L'orientation marxiste de l'état a fait place en 1990 à un régime multipartite de gouvernance du pays et à l'instauration d'un cadre de libéralisation économique et des principes de l'économie de marché.

L'ouverture politique fin 80 et l'avènement de la démocratie ont permis une ample réflexion nationale sur les finalités de l'éducation et donnant lieu à certaines interventions importantes en vue d'un meilleur encadrement de l'éducation.

C'est ainsi qu'en 1986 a commencé un projet de réforme du cursus avec l'appui de la Fondation CALOUSTE GULBENKIAN du Portugal, auquel s'est associé plus tard la banque mondiale pour le volet de l'élaboration et de l'édition des manuels et la formation des inspecteurs. Cette réforme du cursus qui prévoyait la re-formulation complète du cursus et des programmes de la 1<sup>ère</sup> à la 12<sup>ème</sup> classes n'a pas été conclue en physique, chimie, histoire, anglais, français et en éducation physique.

En 1995 s'est réalisé une consultation sectorielle avec l'appui du PNUD. En 1996 un forum national de l'éducation fût réalisé, avec l'appui de l'UNICEF et de l'UNESCO, et qui avait pour objectif définir un cadre de la politique éducative.

En terme de principes directeurs, le cadre normatif de développement du système éducatif a connu son véritable d'orientation avec la loi de base du système éducatif (décret-loi n° 53/88)

Même si dans la pratique on a reconnu sa relative caducité, le processus de changement de ce cadre normatif n'a été initié qu'en l'an 2000 sans pour autant produire le moindre effet deux ans après. Ayant sur le plan international souscrit aux propositions de la conférence de Jomtien et aux engagements de Dakar, les autorités responsables de l'éducation dans le pays considèrent ce secteur comme l'une des leurs priorités.

Le plan national d'action développé dans cette conjoncture se présente comme un mécanisme d'action stratégique pour lequel on peut mobiliser, à travers les partenaires et internationaux, des ressources nécessaires à la matérialisation des objectifs du millénaire et de l'expérimentation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté en vue d'un développement soutenu.

#### DE LA CONFERENCE DE JOMTIEN (1990) A LA CONFERENCE DE DAKAR (2000)

En mars 1990 à Jomtien en Thaïlande a eu lieu la conférence mondiale de l'éducation pour tous à laquelle ont participé les représentants de 155. Une déclaration mondiale sur l'éducation pour tous fût adoptée qui a réaffirmé la notion de l'éducation comme droit fondamental de l'homme et exhorté les nations du monde à intensifier les efforts en faveur de la réalisation des nécessités de l'apprentissage de base.

En juin 1996, 73 pays se sont réunis en forum international ayant pour but d'évaluer les progrès réalisés. Il a été constaté que (d'incontestables) progrès furent réalisés dans le domaine de l'éducation de base même si on n'a pas atteint « l'universalisation » (rapport final – forum mondial- Dakar Sénégal du 26 au 28 avril 2000 page 8). D'autres progrès avaient été réalisés dans d'autres conférences au cours des années 90<sup>4</sup>.

En avril 2000, le forum mondial sur l'éducation constitué par 1100 participants appartenant à 164 pays, s'est réuni à Dakar avec comme objectif d'évaluer les progrès de l'éducation pour tous (EPT) après Jomtien et renouveler les engagements pour faire de cette vision une réalité.

Les délégués adoptèrent le cadre d'action de Dakar intitulé « éducation pour tous : maintenir nos engagements collectifs ». Ce document a réaffirmé les objectifs de l'EPT tels que définis à Jomtien et à engager les participants à poursuivre les objectifs spécifiques jusqu'à 2015. Dans ce cadre, il a été recommandé que les plans d'actions nationaux puissent être élaborés ou renforcés en vue de coordonner les efforts globaux en faveur de l'EPT.

Le forum mondial de Dakar fut adopté par cinq parrains importants : la banque mondiale, l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO et le PNUD. Le forum de Dakar a conçu le cadre d'action comme un engagement collectif pour l'action et a établi les mécanismes au niveau national, régional et international pour coordonner les synergies en faveur de l'EPT. Les participants au forum de Dakar se sont engagés collectivement par rapport aux six objectifs suivants :

1. Développer et améliorer sur tous les aspects la protection et l'éducation de la première enfance, notamment des enfants les plus vulnérables et les plus défavorisés ;
2. Faire des efforts pour que jusqu'en l'an 2015, tous les enfants(surtout les filles), les enfants ayant des difficultés et ceux qui appartiennent aux minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à l'enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le continuer jusqu'à terme ;
3. Répondre aux nécessités éducatives de tous les jeunes et les adultes en leur assurant un accès équitable aux programmes ayant comme objectifs l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la vie courante ;
4. Améliorer de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes jusqu'à 2005 et assurer à tous adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et de l'éducation permanente ;
5. Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2005 et instaurer l'égalité dans ce secteur jusqu'en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de succès ;
6. Améliorer sur tous les aspects la qualité de l'éducation dans une optique d'excellence de manière à obtenir pour tous, les résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, principalement en ce qui concerne la lecture, l'écrit et le calcul et les autres compétences indispensables à la vie courante

---

<sup>4</sup> Le sommet mondial sur l'enfance (1990), le conférence des nations unies sur l'environnement (1992), la conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993), la conférence mondiale sur les nécessités éducatives spéciales : accès et qualité (1994), la conférence internationale sur le développement social (1995), la 4<sup>ème</sup> conférence mondiale sur les femmes (1995), la 5<sup>ème</sup> conférence internationale sur l'éducation des adultes (1997) et la conférence internationale sur le travail infantile (1997).

## LES STRATEGIES

Pour atteindre ces six objectifs, les délégués se sont engagés à collaborer sur les grandes stratégies suivantes :

- i. Susciter au niveau national et international un engagement politique en faveur de l'éducation pour tous, définir les plans d'actions nationaux et augmenter l'investissement dans l'éducation de base ;
- ii. Promouvoir les politiques de l'éducation pour tous dans le cadre d'une action sectoriel durable et bien intégrée, clairement articulée avec les stratégies d'élimination de la pauvreté et de développement ;
- iii. Faire en sorte que la société civile participe activement à l'expérimentation et au suivi des stratégies de développement de l'éducation.
- iv. Développer le système de gestion et de gouvernance éducative qui soit réactif, participatif et évaluatif ;
- v. Répondre aux nécessités du système éducatif dans un environnement de conflits et catastrophes naturelles et de la situation d'instabilité, et conduire les programmes d'éducation selon des méthodes qui soient capables de promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la tolérance et prévenir la violence et les conflits ;
- vi. Développer les stratégies intégrées pour l'égalité des sexes dans l'éducation qui tiennent compte de la nécessité d'une évolution des attitudes, des valeurs et des pratiques ;
- vii. Créer un environnement éducatif sain et sûr doté de ressources qui favorisent l'excellence de l'apprentissage et conduisent à des niveaux d'acquisition clairement définis pour tous ;
- viii. Expérimenter avec urgence les activités de ce programme d'éducation pour lutter contre la pandémie du SIDA ;
- ix. Améliorer les conditions et la motivation et le professionnalisme des professeurs ;
- x. Mettre les nouvelles technologie de recherche et de la communication au service de la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- xi. Renforcer les mécanismes existants pour faire progresser plus rapidement l'EPT

#### **IV. METHODOLOGIE DE L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL EPT**

C'est une volonté de l'Etat Santoméen de dispenser une éducation de base de qualité à tous les citoyens de manière à les rendre actifs et partie prenante au processus de développement du pays.

Les réformes éducatives effectuées dans le pays jusqu'à ce moment n'ont pas permis un tel desiderata à cause d'un certain manque de clarté des objectifs et de définition des stratégies réalistes capables d'établir l'universalité d'accès à l'éducation de qualité à tous les santoméens.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de l'EPT s'est basée dans un premier temps sur une profonde analyse des infrastructures et des carences du système en terme des ressources disponibles matérielles et financières, nécessaires à l'expérimentation des objectifs définis par le système. La nécessité de suppléer à ces carences et de procéder aux réformes plus profondes qui peuvent atteindre les objectifs de l'EPT pour 2015 est devenue une évidence.

L'élaboration de l'EPT s'est basée fondamentalement sur la nécessité de combler les lacunes existantes en terme d'offre de l'éducation dans les secteurs les plus défavorisés de la société, notamment dans les communautés rurales, les localités éloignées des centres de décision, des groupes les plus pauvres et de ceux qui nécessitent des interventions éducatives spéciales. Une attention a été mise sur les besoins de l'éducation des enfants en prenant en compte les spécificités de la politique que le pays compte mener, ayant comme objectif d'augmenter et d'améliorer la participation des femmes dans le processus de développement.

Un accent a été également mis sur la problématique de l'amélioration de la qualité, car s'il est vrai qu'il y a nécessité d'élargissement des actions éducatives à tous les niveaux, il est tout aussi vrai qu'il y a lieu d'insister sur l'aspect qualité de l'éducation si l'objectif est de préparer les nouvelles générations aux défis futurs.

Les approches utilisées pour l'élaboration de l'EPT sont passées par plusieurs étapes, avec comme objectif de susciter une meilleure implication de la société civile dans plusieurs secteurs. Le processus est devenu plus participatif et reflète la volonté des secteurs de l'éducation intéressés par une amélioration de l'éducation du citoyen.

Les séminaires et ateliers nationaux et régionaux s'inscrivent dans cette perspective de l'implication et de la participation où la validation interne de l'EPT est devenu interne est devenu le point culminant d'un abordage qui excelle par l'analyse exhaustive et par le consensus.

Durant près de deux mois, on a parcouru le pays dans tous les sens pour écouter les acteurs éducatifs, sociaux, politiques et institutionnels. L'actuel plan d'action est une synthèse des principales contributions recueillies.

Le plan national d'action est la somme des plans de tous les districts, mais il est d'abord un espace de synergie développé autour des phénomènes qui conditionnent effectivement le développement de l'éducation à Sao Tomé et Principe dans une optique d'unité dans la diversité. On a pris en considération les spécificités culturelles, géographiques, sociaux et économiques sans perdre de vue l'intérêt national.

## **DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'EDUCATION**

### **I. DIAGNOSTIC DES SOUS SECTEURS**

Tout le monde est d'avis aujourd'hui de la nécessité d'une ample et profonde intervention pour améliorer les performances de l'éducation. Les multiples transformations survenues dans le pays dans les domaines politique, économique, social et culturel associés aux phénomènes plus récents qu'a connu le monde font que STP, comme pays insulaire, devrait mieux se préparer pour affronter ces changements d'une manière globale.

L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement est considérée, dans ces dernières années, par tous les acteurs éducatifs comme étant un des grands défis de l'éducation à STP. On assiste à une faible amélioration de l'éducation, en terme d'apprentissage pour la vie, dans l'exercice de la citoyenneté et du développement du pays. D'une manière générale, les indicateurs d'accès et de participation révèlent qu'il y a une forte pression sur le système éducatif, surtout au niveau de l'enseignement primaire (de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup>).

Du point de vue de la qualité de l'éducation, le système se caractérise de la manière suivante :

- Faible de l'offre éducative à tous les niveaux, y compris dans l'enseignement de base obligatoire ;
- Existence d'un grand nombre de professeurs sans formation spécifique ;
- Carence de manuels actualisés et existence des programmes obsolètes ;
- Désarticulation des différents niveaux d'enseignement et peu de flexibilité structurelle pour la progression scolaire

Du point de vue de la gestion institutionnelle, le système éducatif est caractérisé par un modèle de gestion centralisée, peu efficace et sans mécanisme adéquat de contrôle, de supervision et d'appui. Les écoles ressentent un manque d'appui permanent et opportun sur tous les aspects : équipements et mobiliers, matériel scolaire et éducatif, moyens d'enseignement et ressources financières minimum pour la gestion quotidienne. Les organes centraux de planification et d'exécution des politiques éducatives se résument à l'exercice des fonctions très élémentaires.

### **EDUCATION PRESCOLAIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA PREMIERE ENFANCE**

L'éducation préscolaire est marquée par deux périodes bien distinctes. Dans les années 80, la couverture était pratiquement universelle car l'accueil des enfants de cette tranche d'âge était fait d'une manière prépondérante dans les crèches des entreprises agricoles de l'état. A cette époque le fonctionnement et la gestion de ces établissements étaient assurés conjointement par les ministères de l'éducation et de l'agriculture.

Avec l'avènement de la privatisation des entreprises agricoles (début des années 90) une deuxième période a commencé dans l'éducation préscolaire dans un pays caractérisé par l'abandon massif des crèches dans les entreprises agricoles.

Cet abandon s'est accompagné aussi d'une diminution de la demande à cause de l'augmentation des coûts directs et indirects supportés par les familles pour la scolarisation de leurs enfants dans les crèches et les jardins.

Depuis plusieurs années, on enregistre une chute accentuée du taux de scolarisation. En 1996, le nombre d'enfants inscrits dans les crèches (91) et dans les jardins d'enfants (13) s'élevait à 7000 sous la responsabilité de 140 éducateurs et moniteurs. En 2001, ce nombre se situait à peine à 4667 dans 41 crèches et 16 jardins d'enfants.

Au cours de la dernière décennie, l'éducation préscolaire n'a pas été considérée comme un secteur prioritaire par les autorités à cause son statut facultatif conféré par la loi de base du système éducatif.

L'absence d'un cursus intégré et actualisé pour la première enfance, la carence de matériel et d'équipement éducatif et le manque d'une politique de formation régulière et systématique des cadres s'est répercuté de manière accentuée sur la qualité de l'éducation préscolaire.

Malgré les difficultés inhérentes à l'éducation préscolaire, le développement de la première enfance a enregistré quelques interventions avec un impact positif dans le domaine de la protection de la maternité infantile et de l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants. Ces interventions sont à la charge du ministère de la santé avec l'appui financier du FNUAP et de l'UNICEF.

Il reste encore certains domaines de la première enfance dont le développement est très lent et déficitaire, notamment en ce qui concerne les droits fondamentaux de l'enfant et le contrôle des maladies endémiques et contagieuses qui atteignent plus gravement les enfants.

## **EDUCATION PRIMAIRE**

A l'accession du pays à l'indépendance, les indicateurs des résultats de l'éducation primaire étaient très positifs, atteignant une position privilégiée, en comparaison avec les autres pays en voie de développement. De 1975 à 1989, le taux de scolarisation est passé de 20 % à 90 %. Durant la décennie 90, on a assisté à une régression des principaux indicateurs (voir EPT 2000).

Les indicateurs d'accès et de participation ont révélé une chute de 1994/1995 à 1998/1999, période après laquelle on enregistre une évolution positive. (voir tableau ci-après).

<b>Effectifs</b>	<b>91-92</b>	<b>92-93</b>	<b>94-95</b>	<b>95-96</b>	<b>96-97</b>	<b>97-98</b>	<b>98-99</b>	<b>99-00</b>
<b>Enseignement primaire (1<sup>ère</sup> – 4<sup>ème</sup> classe)</b>	<b>21551</b>	<b>21916</b>	<b>21760</b>	<b>21010</b>	<b>20502</b>	<b>20287</b>	<b>20607</b>	<b>21667</b>

En 2001 – 2002, il y avait 22.319 élèves inscrits à l'enseignement primaire (1<sup>ère</sup> – 4<sup>ème</sup> classe) représentant taux de croissance brute de scolarisation de 147,2 % et un taux net de 97,4 %.

Ces indicateurs n'expliquent pas tous les phénomènes qui prévalent dans l'enseignement primaire et qui dénotent d'une forte pression de la demande.

Sont également révélateur de la relative inefficacité de l'enseignement secondaire le flux d'élève dû au phénomène du redoublement (environ 30 %). Ce phénomène a de grandes répercussions sur la qualité de l'enseignement dispensé et sur la répartition des maigres ressources disponibles.

La problématique de la formation des professeurs constitue une des priorités dans la mesure où le pourcentage des professeurs formés existant dans le système a diminué dans ces dernières années. Au début de la décennie 90 il y avait 52 % des professeurs formés et en 2001-2002, à peine 43,2 % avaient une formation spécialisée.

Un des indicateurs révélateurs des performances est le taux de transition et de rétention. Au niveau de l'enseignement primaire, ce taux est respectivement de 71% et de 78% (Mingat 2001)

L'Organisation scolaire dans l'enseignement primaire est caractérisée par l'existence d'un régime triple (dans environ 43% des écoles) et la forme d'utilisation du travail

Des enseignants révèle un indice d'inefficacité avec des répercussions sur la qualité de l'enseignement.

Au niveau des indicateurs de la qualité, la proportion des professeurs qualifiés révèle de grandes disparités par districts. En effet, pour une moyenne nationale de 45,1%, les districts de Caué et de Lemba sont les plus défavorisés, respectivement avec 13,7% et 6,6% des professeurs du primaire ayant une formation, alors que les districts de Agua Grande et Mé Zochi ont respectivement 69,2% et 45,4% de professeurs formés.

Nous pouvons affirmer que cet indicateur est révélateur d'un manque d'équité : c'est probablement les enfants les plus pauvres, déjà défavorisés par leur état de santé et de nutrition qui reçoivent les professeurs les moins préparés et les moins qualifiés.

Même si les disparités de ce genre dans l'enseignement primaire ne sont pas très accentuées, on remarque au niveau national un grand nombre de garçons (52,5%) .La situation n'est pas homogène dans les districts, la région de Principe étant dans une situation des plus désavantageuse avec à peine 42% de filles dans l'enseignement primaire, suivie des districts de Caué et de Mé Zochi avec 47%.

En terme de couverture de l'étendue du territoire, on constate que les districts de Agua Grande et de Mé Zochi sont les plus peuplés ( avec environ 52% de la population du pays ) et ils accueillent la majorité des élèves(environ 64%) pour 60% de salles. Ces données révèlent cependant l'existence d'une forte pression sur ces deux districts ( surtout à Agua Grande ) et un certain manque d'infrastructures scolaires dans la mesure où le ratio élève/salle à Agua Grande est de 76( pour une moyenne nationale de 66 ) et le ratio élève/salle est de 35 ( pour une valeur moyenne nationale de 32 )

Paradoxalement, à cause de la faible densité de la population, il semble exister les conditions pour une expansion de l'enseignement primaire vers les districts les plus éloignés comme Caué, la région de Principe, le district de Lobata et de Cantagalo, avec des moyennes élève/salle de classe de respectivement de 24, 27, 30, 30.

Dans les autres domaines, le pays devra incontestablement adopter des mesures de discrimination positive, en intensifiant des efforts pour « donner plus à celui qui possède moins » notamment à travers ce qui suit :

- Amélioration de l'offre éducative avec des initiatives pour la demande ;
- Stimulation de la scolarisation, admission et retentions des filles dans le cycle complet de l'éducation de base.

Etant donné le faible niveau salarial et l'absence d'un appui pédagogique effectif, la conscience professionnelle des professeurs n'est pas ce qu'elle devrait être. Il n'existe pas une carrière enseignante structurée pour encourager et compenser une bonne prestation dans une

salle de classe. La motivation et la conscience professionnelle des professeurs constituent un véritable obstacle dans le système éducatif.

## EDUCATION SECONDAIRE

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire a baissé tout au long de ces dernières années comme l'indique le tableau ci-après

	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00
Effectifs	8 529	8 979	-	11 394	10 277	9 167	9 625	8 896	9 205
Taux brut de scolarisation (5 <sup>ème</sup> à 8 <sup>ème</sup> )	59	-	-	74	65	56	58	52	53

En 2001/2002, le taux brut de scolarisation en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> classe était de 86,7% et le taux liquide de 37,39%.

Face à ces données le phénomène d'admission des enfants et des jeunes en dehors de l'âge « normal » est une réalité, ce qui a pour conséquence l'apparition des problèmes suivants:

- Indice élevé de l'occupation des écoles et des salles avec des effectifs pléthoriques ;
- Dégradation des infrastructures scolaires et/ou inexistance rareté des moyens didactiques ;
- Augmentation du taux de redoublement (32% en 1999)\* ce qui entraîne un accroissement des coûts de scolarisation des élèves.

De manière générale, les limitations de l'offre dans les écoles secondaires constituent un des plus graves entraves à la scolarisation des enfants de la tranche d'âge correspondant à ce niveau d'enseignement.

On considère que c'est dans les écoles secondaires où évoluent les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, c'est à dire dans le dernier cycle de scolarité basique, qu'il y a une rareté des écoles secondaires ce qui constitue une condition d'équité. A cet effet, on remarque encore une fois que la région urbaine composée de Agua Grande et Mé Zochi possède la moitié des écoles ( 5 ) où fréquentent 76% du total des élèves.

Les abandons scolaires et le niveau élevé de redoublements dans l'enseignement secondaire font que la progression à ce niveau d'enseignement soit une tâche ardue et difficile pour les jeunes élèves. En effet, sur 100 élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> classe (école primaire, à peine 55% passent en en 5<sup>ème</sup> classe, 29 en 8<sup>ème</sup> classe, 26 en 9<sup>ème</sup> classe et seulement 18 en 11<sup>ème</sup> classe

La proportion de filles dans l'enseignement secondaire est très préoccupante parce que tout au long des niveaux la situation leur est très favorable. En effet, en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> classe, la parité est de pratiquement la même ; en 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> classes, on enregistre une nette prépondérance des garçons, avec 53,8 % contre 46,8 % des filles. Et en 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> classes, la situation est plus critique avec 57 % pour les garçons et 42 % pour les filles.

Un des plus graves problèmes qui affecte la qualité de l'enseignement est la proportion élevée des professeurs sans formation. A peine 26,9 % des professeurs dans le secondaire (5<sup>ème</sup> – 9<sup>ème</sup> classes) possèdent formation spécifique alors que 73 % en sont démunis. La qualité de l'enseignement est également très affectée par la rareté des moyens didactiques, des équipements, des laboratoires et des manuels.

---

\* Le taux de redoublement est élevé à tous les niveaux de l'enseignement secondaire, avec un maximum de 39 en 6ème classe.

## **Enseignement technique professionnel**

### **1.1. Secteur public**

#### **Diagnostic d'accès**

L'enseignement technique professionnel qui existait à l'indépendance s'est rapidement dégradé à cause d'énormes carences d'équipements et de professeurs, se transformant progressivement en enseignement livresque. En 1984 –1985, l'enseignement technique professionnel d'antan fut aboli en faveur du centre polytechnique de formation professionnelle (CPFP) situé dans la capitale Sao Tomé.

Le centre polytechnique est ouvert à tous jeunes ayant terminé les classes de 6<sup>ème</sup> ou de 9<sup>ème</sup>. Ils peuvent suivre une formation en mécanique générale, mécanique auto, construction civile et électricité. Ces formations sont ouvertes aux jeunes de tous les sexes.

Il existe, en dehors du centre polytechnique, d'autres centres de formation professionnels orientés spécifiquement vers l'agriculture et qui dépendent du ministère de l'éducation. Ces centres sont destinés à combler la nécessité en formation dans ce secteur et dont l'activité de formation n'est pas permanente.

Même si la formation professionnelle est ouverte aux individus des deux sexes, on constate une prédominance des garçons par rapport filles.

Les principaux problèmes existant à ce niveau sont les suivants :

- Peu de diversité dans le domaine de formation ;
  - Capacité d'accueil réduite des installations de l'unique centre polytechnique, qui possède quatre ateliers et quatre salles de classes
  - Centralisation des institutions de formation professionnelles au niveau des districts d'Agua Grande et de Mé Zochi ;
  - Faible demande de formation due à l'inadéquation entre la formation proposée et les aspirations des jeunes ;
  - Débouché réduit à la fin de la formation
- 
- **Diagnostic de la qualité**
    - Corps enseignant du centre polytechnique formé, dans sa majorité, par les nationaux ayant une formation moyenne ou pratique ;
    - Formation dispensée de niveau moyen et pratique et pas toujours en adéquation avec les demandes des services du pays ;
    - Grande mobilité du corps enseignant, ce qui n'offre pas toujours les garanties de qualité au niveau de la formation ;
    - Besoin de rééquipement du centre.

- **Diagnostic de la gestion**

- La gestion de la formation professionnelle publique n'est pas faite seulement par le ministère de l'éducation, mais aussi par les autres institutions de l'état, comme le ministère du travail et le ministère de l'agriculture. Il n'existe pas toujours une bonne coordination dans la gestion des offres de la formation professionnelle ;
- D'autre part, la politique de formation professionnelle ne s'est pas toujours en accord avec les objectifs de développement du pays, particulièrement dans le domaine de développement stratégique comme les pêches, le tourisme et l'artisanat ;
- La gestion des bourses d'étude de formation professionnelle à l'étranger est faite de manière très déficiente

## **1.2. Secteur privé**

### **Diagnostic d'accès**

Malgré la faible importance de ce secteur, il existe une formation technique et professionnelle dans le privé. L'offre de formation est imposée par les utilisateurs et s'adresse essentiellement aux domaines suivants : les langues, l'informatique, le tourisme et l'hôtellerie, la couture et l'artisanat.

En dehors de ONG et des associations de caractère juvénile, la formation est dispensée généralement par certaines entreprises privées.

Comme pour le secteur public, les institutions de formation professionnelle se concentrent de préférence dans le district de Agua Grande mais leur accès est limité à cause des conditions de travail difficiles.

### **Diagnostic de la qualité**

N'ayant pas une véritable politique d'appui et de contrôle des formations dispensées par les institutions privées, la qualité de la formation technique professionnelle souffre, d'une manière générale, des maux suivants :

- Toutes les formations professionnelles ne sont pas dûment reconnues par les institutions officielles de l'état ;
- Les formations dispensées sont très variées mais leur niveau est faible ;
- La grande partie des enseignants n'ont pas un niveau de formation académique crédible ;

### **Diagnostic de la gestion**

Il n'existe pas un organisme institutionnel qui s'occupe de la formation professionnelle dispensée dans le privé. Les formations sont dispensées en fonction des demandes du moment ou pour des intérêts des groupes ou des institutions privées.

## Enseignement supérieur

### Diagnostic d'accès

La formation supérieure des cadres santoméens est faite généralement à l'étranger grâce à l'attribution des bourses offertes au pays par la coopération internationale. Etant donnée les dimensions réduites du pays, l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur devient coûteuse pour l'état. Au cours des cinq dernières années, il y a eu des initiatives dans l'enseignement supérieur aussi bien dans le public que dans le privé.

C'est ainsi que fut ouvert en 1996 la première institution publique de formation supérieure à Sao Tomé et Príncipe. Il s'agit de l'institut supérieur polytechnique –ISP/STP, créé par le décret n° 88/96 du ministère de l'éducation, et ayant comme objectifs, entre autres, d'organiser et de dispenser des cours dans les domaines de la formation initiale des enseignants ou d'autres formations qui pourraient être importantes, et promouvoir les activités de recherche et offrir des prestations de services.

L'accès à l'enseignement supérieur est ouvert à tous les étudiants détenteurs d'un certificat de 11<sup>ème</sup> classe ou son équivalent. Cet accès est caractérisé par :

- Un nombre réduit d'étudiants qui s'orientent vers le secteur de l'enseignement secondaire ;
- Un pourcentage élevé d'abandon, qui est de l'ordre d 40 % des inscrits ;
- Une faible diversification dans le domaine de la formation ;
- Une faible attraction des jeunes santoméens en direction de l'ISP
- Une différence de traitement entre les cadres qui terminent leur formation à l'ISP et ceux qui viennent de l'étranger

En 2000-2001, l'ISP/STP comptait 55 étudiants dont 70,9 % de garçons et 29,1 % de filles, répartis dans trois domaines de formation : mathématiques & sciences naturelles, portugais & français, et histoire & géographie.

Les domaines de formation comme langues et littératures modernes, langues et administration, physique chimie, et les moniteurs et les auxiliaires de l'enseignement préscolaire, ont déjà commencé en 2002-2003, prévoyant ainsi l'admission de 180 étudiants.

### • Diagnostic de la qualité

Etant donné que l'expérience de l'enseignement supérieur à Sao Tomé est très récente, et compte tenu de nombreuses difficultés d'ordre socio-économique du pays, le diagnostic de la qualité de ce niveau d'enseignement se caractérise de la manière suivante :

- Un grand nombre d'enseignants avec un niveau de formation relativement peu élevé. En effet, l'ISP/STP, unique institution publique de formation supérieure compte fondamentalement sur les enseignants nationaux détenteurs seulement d'une licence.
- Peu d'attention du gouvernement dans l'affirmation de l'ISP/STP dans sa première année ;
- Un ratio étudiant/enseignant de 3,7

- Le secteur de la recherche encore insignifiant à l'ISP/STP : un seul travail de recherche a été réalisé jusqu'à présent et intitulé « suivi des professeurs dans l'enseignement primaire dans les districts en dehors de la capitale » avec l'appui de l'UNICEF
- Limitation de l'offre de formation et des diplômés. L'ISP dispose à peine d'un niveau baccalauréat ; il y a nécessité de poursuivre la formation à l'extérieur du pays

### **Diagnostic de la gestion**

La gestion est caractérisée par l'existence d'un unique établissement public de formation supérieure qui cherche à promouvoir les formations par rapport à son programme et non par rapport aux besoins réels du pays. Les formations dispensées par l'ISP sont très coûteuses pour l'état étant donné le nombre réduit des effectifs, le ratio professeur/élèves, la sous-utilisation des installations existantes.

Il n'existe pas une stratégie définie pour l'enseignement supérieur dans le pays, ce qui fait que les jeunes qui terminent le pré universitaire restent dans l'attente de l'attribution d'une bourse d'étude pour l'étranger, alors que la capacité de satisfaction de cette nécessité par l'état santoméen est de plus en plus réduite, suite à une demande de plus en plus forte.

## **Education des adultes**

### **Diagnostic d'accès**

Au moment de l'indépendance du pays en 1975, il y avait 63,7 % d'analphabètes hommes et 37,6 % d'analphabètes femmes. Une grande campagne d'alphabétisation des adultes, organisée tout de suite après l'indépendance, a permis de ramener ce taux à 25 % en 1991 dont 75 % de femmes et à peine 25 % d'hommes.

Malheureusement ces actions ont été interrompues pour diverses raisons, entraînant de nouveau une croissance de l'analphabétisme ces dernières années. Les cours de formation des adultes qui sont dispensés à partir de 18 heures dans les écoles du sous système de l'éducation en général, se limitent à peine à l'après alphabétisation (enseignement primaire) avec environ 250 élèves par an et une formation de niveau pré universitaire avec environ 700 élèves.

Actuellement, les cours de l'éducation des adultes effectués sur l'ancien modèle, n'existent pratiquement plus.

### **Diagnostic de la gestion**

La direction de l'éducation des adultes, créée pour gérer la formation des adultes, a cessé d'exister dans la pratique depuis 1991.

Le niveau de formation de l'alphabétisation des adultes qui fut créé pour résoudre le problème de l'analphabétisme ne fonctionne plus depuis plus de 10 ans ; cette situation est la même en ce qui concerne l'après alphabétisation.

Les niveaux de formation du secondaire basique et du pré-universitaire fonctionnent effectivement dans certaines écoles mais sans la coordination et l'orientation centrale du Ministère de l'Education ;

Certaines ONG et certains secteurs de l'administration centrale de l'Etat s'occupent de la réalisation de quelques campagnes sporadiques d'alphabétisation sans une continuité dans le temps et dans les niveaux d'alphabétisation et ils sont en dehors du contrôle du Ministère de l'Education ;

Ces dernières années, le Ministère de l'Education expérimente certaines initiatives de l'alphabétisation des adultes avec l'aide de la coopération internationale, mais il manque la définition d'une stratégie propre d'intervention qui puisse garantir sa continuité.

## **Formation des professeurs**

### **Diagnostic d'accès**

Pour le fonctionnement normal du système éducatif, il est nécessaire de former 3 types de professeurs, notamment, les éducateurs d'enfants et les moniteurs pour l'Education préscolaire, des professeurs pour l'Enseignement et des professeurs pour l'Enseignement Secondaire de Base.

La Formation des Educateurs d'enfants et des Moniteurs était assurée jusqu'en 1993/94 par le Centre Pédagogique Didactique ( CPD ) qui est une institution construite, équipée et techniquement assistée depuis sa création par l'ONG italienne GVC.

En tant qu'institution de formation, le CPD a initié ses cours en 1984/85, ayant formé jusqu'à ce jour environ 70 éducateurs.

La formation des professeurs du primaire était faite à l'école de formation de professeurs, située dans la capitale Sao-Tomé.

Avant la création de l'ISP/STP, deux cours de formation des professeurs de l'Enseignement Secondaire Basique avaient eu lieu au début de l'année scolaire 1983/84 : L'un , en Mathématiques et Physique avec 15 élèves et l'autre en Biologie et Chimie avec 11 élèves. L'accès à ces cours de formation était la classe de 9<sup>ème</sup> classe.

Actuellement, la formation des professeurs du primaire est suspendue, on attend l'ouverture d'un nouveau cycle de formation qui aura comme cadre l'ISP/ISP, volet formation des professeurs du primaire ;

### **Diagnostic de la qualité**

L'Enseignement dans le CPD est assuré par des enseignants avec divers niveaux de formation parmi lesquelles, la formation supérieure avec plus de la moitié des étrangers.

Beaucoup d'enseignants de l'Ecole de Formation des Professeurs du Primaire ne possèdent pas de niveaux académiques ( technique - pédagogique ) pour y assurer les cours. Jusqu'à l'année scolaire 1988/89, l'école fonctionnait avec un total de 15 professeurs, soit 8 avec une formation supérieure et 7 avec une formation de techniciens moyens. Il est question de changer la situation présente dans un futur prochain avec un nouveau cycle de formation de professeurs.

Le profil de formation des professeurs pour l'enseignement primaire ne leur permet pas de s'adapter au nouveau cursus de scolarité obligatoire de 6 ans dont l'expérimentation est prévue pour bientôt.

## Diagnostic de la gestion

La formation des professeurs pour l'Enseignement Préscolaire est assurée par une ONG étrangère et non par une direction du Ministère de l'Education.

La formation des professeurs pour l'enseignement Primaire et l'Enseignement de Base est faite par la Direction de la Formation des Professeurs du Ministère de l'Education .

Les professeurs sont formés par cycles de formation selon les besoins de la Direction de l'Enseignement.

Etant donné la mauvaise planification de la formation des professeurs, en ce moment la majorité des professeurs de l'Enseignement Primaire ( 56,8% ) et de l'Enseignement Secondaire de Base ( 73% ) ne possèdent pas la moindre formation de Base pour donner des cours.

Il existe une pratique de recrutement de professeurs contractuels ayant un niveau de 9<sup>ème</sup> classe pour donner des cours dans le secondaire alors que pour l'enseignement secondaire de Base, on procède à une formation initiale de courte durée destinée aux jeunes détenteurs du diplôme de 11<sup>ème</sup> classe de l'enseignement pré-universitaire.

La majorité des professeurs ayant une formation aussi bien dans le primaire que dans le secondaire se concentrent dans les districts de Agua Grande et de Mé Zochi

## II. FINANCEMENT DE L'EDUCATION

Malgré le contexte national difficile dû à l'application des mesures du plan d'ajustement structurel ( PAE ) que le pays connaît, les dépenses publiques courantes pour l'Education ont augmenté ces 5 dernières années, passant de 10 à 15% des dépenses publiques de l'Etat et de 1,2 à 2,2% du PIB ( Mingat, A& al, 2000 : 24 ) comme l'indique le tableau ci-après !

	97	98	99	00
Dépenses courantes de l'Education (Millions de Dobras)	3016	5458	7487	8319
En % du budget de l'Etat	11,0	12,4	15,5	15,3
En % du PIB	1,5	1,9	2,2	2,2

Toute fois, ces dépenses se situent encore à des niveaux très bas en comparaison avec les pays de la région ( environ 4% du PIB pour les pays HIPC africains.)

L'analyse détaillée du financement de l'Education au niveau national se présente comme suit :

- La distribution du budget courant du MEC a révélé qu'il n'existe pas de grandes différences dans l'affectation des ressources entre les niveaux d'enseignement ; l'Education de Base étant la partie prioritaire avec 51% du total ; L'Education secondaire bénéficie d' environ 33% et pour l'Education préscolaire, il est affecté environ 7% du total.

- Les niveaux de financement de l'Education à Principe sont relativement différents de ceux de S.Tomé et le taux d'exécution budgétaire est de 88,7% pour la région de Principe contre 79,5% pour S.Tomé.
  - Pour la partie spécifique de l'Education de base, la dotation budgétaire pour Principe représente environ 4,9% au total destinés à environ 4,3% des effectifs scolarisés ;
  - Les coûts unitaires par élève à Principe à tous les niveaux sont toujours supérieurs à ceux de S.Tomé ;
  - Les coûts unitaires par professeur dans l'Education de base représentent 1,5 fois le PIB par tête et 1,6 fois par tête correspondant au professeur de l'Enseignement Secondaire.<sup>5</sup>
- D'autre part, le coût unitaire par élève est en général beaucoup plus bas à STP en comparaison avec les autres pays de la région, même s'il s'agit de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire comme on peut l'observer dans le tableau ci-dessous :

	Primaire		Secondaire	
	N° de classes	Coût unitaire (PIB par tête)	N° de classes	Coût unitaire (par tête)
Sao Tomé et Principe	4	0,008	7	0,10
Mozambique(1998)	4	0,07	5	0,40
Mauritanie(1998)	6	0,12	6	0,49
Cameroun(1999)	6	0,09	7	0,25
Bénin(1999)	6	0,12	7	0,18
Pays africains francophones (1993)	6	0,15	7	0,49
Pays africains anglophones (1993)	7-8	0,10	5-6	0,66

Source : Mingat, A& al. (2001 : 15)

Les dépenses privées des familles pour l'éducation des enfants, notamment les coûts concernant le matériel scolaires, le transport, l'uniforme, etc. ne sont pas négligeables même au niveau de l'Education de base dans la mesure où ils peuvent atteindre un montant de 10 dollars annuels par famille

<sup>5</sup> Ces chiffres sont relativement bas en terme de comparaison internationale. En effet, le coût moyen d'un professeur du primaire est estimé à 3,6 fois le PIB par tête en moyenne dans les pays anglophones d'Afrique et 2,4 fois du PIB par tête dans les pays africains du Sahel

## **TROISIEME PARTIE : PLAN D'ACTION**

### **I. PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D'ACTION**

Le Plan National d'Action de l'EPT est basé sur les principes directeurs suivants.

#### **Participation de la société civile et diversification de l'offre éducative**

En concevant l'Education comme une activité complexe et multidimensionnelle, son développement implique la participation de plusieurs acteurs (sociaux, politiques, économiques, etc. )

Au niveau de la société civile, les organisations privées, les individus, les communautés religieuses et les collectivités locales peuvent et doivent intervenir activement dans la création et la gestion des structures éducatives en conformité avec les lois et normes en vigueur.

Dans le cadre de la pluralité, l'expansion de l'offre éducative doit reconnaître la liberté de choix sans cependant cesser de reconnaître à l'Etat le rôle régulateur de la dynamisation des valeurs d'un projet commun de l'unité dans la diversité.

Le Plan National d'action EPT est une opportunité pour créer un environnement participatif en vue d'un développement et une consolidation de partenariats plus amples mais efficaces de manière à ce que les ressources puissent être investies au profit de l'Etat.

#### **Décentralisation/déconcentration du système éducatif**

La décentralisation et la déconcentration de la gestion du système éducatif vont constituer la toile de fond pour la garantie d'une meilleure équité et une participation plus active de tous les acteurs éducatifs. Dans une perspective d'une plus grande implication des communautés locales, le système favorisera l'exercice du pouvoir au niveau local, mobilisant et affectant les ressources nécessaires à l'expérimentation des stratégies de l'EPT.

La décentralisation devra passer par l'institutionnalisation de nouveaux modèles de gestion du système éducatif où les unités au niveau central se complètent et s'articulent avec les unités locales et régionales plus dynamiques et plus fonctionnelles.

#### **Exigences et responsabilisation**

L'implication de tous vise le développement d'une Education de qualité pour Tous de manière à ce que la Société se développe au bénéfice de tous et de chacun. Pour cela, il doit rester clair que ce projet représente un compromis individuel et collectif pour l'obtention des résultats de plus en plus meilleurs. La responsabilisation à différents niveaux hiérarchiques du système éducatif, dans les écoles, les organes centraux et régionaux impose l'application d'une gestion transparente et efficace de ressources. Le pays, les familles et les communautés dans son sens le plus large seront appelés à exercer un rôle de contrôle dans la mesure où ils sont les principaux bénéficiaires.

## **Solidarité responsable**

Indépendamment du contexte socio-économique, la solidarité est vue comme une des valeurs qui devraient diriger l'acte éducatif, parce qu'à travers elle, peuvent se gérer les synergies nécessaires afin de déblayer les inégalités et les iniquités spécifiques aux contextes régionaux et locaux diversifiés. Ce principe s'encadre dans un contexte national plus élargi de réduction de la pauvreté et de l'exclusion de l'élimination des disparités géographiques et sociales. On attend entre temps que le système éducatif puisse intérioriser les mécanismes et les réseaux institutionnels de solidarité sociale pour permettre aussi la promotion des individus et des groupes de populations les plus défavorisées, stimulant ainsi leur réussite.

## **II – COORDINATION, EXECUTION ET EVALUATION DU PLAN NATIONAL DES ACTIONS EPT**

L'approche participatif du Plan National des Actions EPT bien comme la mise en-œuvre des activités se reposent sur la logique d'établissement de partenariat entre les différents acteurs sociaux et éducatifs.

Les synergies doivent être créées dans le développement des stratégies assumées par la mise en œuvre de plusieurs actions entre lesquels :

- Les pouvoirs centraux, régionaux et locaux ;
- Le secteur formel et non-formel ;
- Les secteurs politiques, sociaux et économiques.

Le Plan National des Actions EPT est conçu comme un instrument de planification stratégique, dynamique et multisectoriel avec une approche du système à partir duquel se réalisent les actions et se développent les stratégies pour garantir une éducation de qualité.

La capacité institutionnelle du MEC doit être renforcée à travers l'intégration et la participation des autres secteurs et des autres partenaires dans l'exécution, le suivi et l'évaluation parce que toute la société est impliquée. La responsabilité n'incombe pas seulement au secteur de l'Education, mais elle avant tout collective.

C'est ainsi qu'on prévoit :

- La création d'un Forum National EPT, en tant qu'organe supérieur d'orientation pour assurer l'accomplissement des objectifs et des stratégies EPT pour faciliter le dialogue national avec tous les secteurs de la société et stimuler les multiples partenariats nécessaires.
- L'institutionnalisation d'un Comité de Coordination de caractère permanent au niveau national et au niveau des districts.

## **A – FORUM NATIONAL EPT**

Les compétences spécifiques du Forum sont les suivantes:

- Veiller à l'accomplissement des objectifs EPT fixés à Dakar et dans les autres forums internationaux relatifs au thème ;
- Approuver les activités du Plan National des Actions EPT sur proposition du Comité National de Coordination ;
- Veiller à l'exécution du Plan National des Actions EPT;

- Promouvoir et développer les relations réelles de partenariat par le dialogue, la collaboration et la coordination de la part de tous les secteurs de la société civile ;
- Assurer la mise en œuvre du processus et des mécanismes de suivi, l'évaluation et la prestation régulière des comptes ;
- Mobiliser les ressources nécessaires et toutes les sources de financement pour garantir la mise en place du plan.

Il est souhaitable que le Forum National EPT ait la composition suivante :

Comme membres:

- Le Ministre de L'Education (Président) ;
- Le Ministre de la Jeunesse et du Sport ;
- Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité ;
- 1 représentant du Ministère du Plan et des Finances ;
- 1 représentant de la Condition Féminine ;
- 1 représentant de la Fédération des ONG ;
- 3 représentants du pouvoir local;
- 1 représentant des Ecoles privées ;
- 2 représentants des organisations religieuses

Comme observateur :

- 3 représentants des organisations internationales (bailleurs de fonds)

## **B – COMITÉ NATIONAL DE GESTION ET EVALUATION ( CONGEA)**

Doivent intégrer le Comité National de Gestion et d'Evaluation de l'EPT les représentants des secteurs suivants :

- Ministère de l'Education et de la Culture qui préside ;
- Ministère du Plan et Finance ;
- Ministère de la Jeunesse et le Sport ;
- Ministère du Travail, l'Emploi et de la Solidarité ;
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- Condition Féminine.

Intègre également le CONGEA les institutions suivantes :

- UNICEF ;
- Fédération des Organisations Non-Gouvernementales ;
- Chambre du Commerce ;
- Eglises.

Le Comité aura les compétences suivantes :

- Coordonner le processus de mise en place des activités du PNA – EPT ;
- Suivre les progrès de l'EPT ;
- Conseiller les partenaires impliqués sur les mesures à prendre en vue du bon développement des activités EPT ;
- Mobiliser les partenaires en faveur de l'EPT ;

- Assurer une gestion transparente des fonds alloués aux activités de l'EPT ;
- Présenter les rapports sur l'état d'avancement du PNA – EPT ;
- Coordonner et assurer l'intervention des équipes multisectorielles.

Le mécanisme du suivi et de coordination doit refléter une approche de gestion décentralisée prévoyant l'existence des comités d'exécution au niveau des districts (CDE).

La composition des CDE devrait être la suivante :

- Le chef du District (Président) ;
- 1 représentant du MEC au niveau du district (1er Vice-Président) ;
- 1 représentant des Organisations de Jeunesse (2eme Vice-Président)
- 1 représentant de la Condition Féminine (Secrétaire) ;
- 1 représentant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (membre suppléant)
- 2 représentants des ONG ;
- 1 représentant des Associations des Parents d'Elèves

Les compétences et les attributions des CDE pourraient être les suivantes :

- Présenter des rapports réguliers au Comité National de Gestion et d'Evaluation, et faire des propositions sur la mise en place des activités au niveau du district ;
- Evaluer les progrès de l'EPT au niveau du district ;
- Inciter les parents et les communautés éducatives à participer activement (du point de vue financier et matériel) au soutien et à la mise en place du PNA – EPT

L'institutionnalisation du Comité National de Gestion et d'Evaluation doit se faire à travers un décret gouvernemental à l'initiative et sur proposition du Ministre de l'Education.

Pour permettre le bon fonctionnement des Comités (au niveau national et au niveau des districts) on doit garantir les moyens nécessaires.

## **II. PLAN D'ACTION : CADRE LOGIQUE**

## COORDINATION, GESTION ET EVALUATION DE L'EPT

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIVITES	PERIODE	COUT (USD)
<p><b>Action 1:</b> Création du Forum National de l'EPT</p> <p>Création du Comité National de Gestion et Evaluation PNA – EPT (CONGEA)</p>	<p>Garantir la mise en place des objectifs et des stratégies du PNA – EPT</p> <p>Contrôler régulièrement les actions et les résultats du PNA –EPT</p> <p>Promouvoir et développer les partenariats.</p> <p>Assurer une gestion transparente et efficace du PNA - EPT</p> <p>Mobiliser les ressources nécessaires au développement du PNA – EPT</p>	<p>Prestation des comptes ;</p> <p>Suivi du PNA – EPT;</p> <p>Promotion des actions et divulgation des informations;</p> <p>Mobilisation sociale et politique</p>	<p>Approbation du Décret-loi;</p> <p>Mobilisation des ressources externes</p> <p>Création d'un secrétariat permanent;</p> <p>Mise en place et équipement d'une Unité d'Exécution des projets EPT</p> <p>Allocation des fonds de fonctionnement</p> <p>Publication des comptes;</p>	<p>2003</p> <p>2002 – 2003</p> <p>2003 - 2015</p> <p>2003</p> <p>2003 – 2015</p>	

**USD\$ 642 000**

**OBJECTIF 1 : Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés.**

**COMPOSANTE: ACCES**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>	
<b>Action 1:</b> Mobilisation Sociale dans la défense de l'enfant	Promouvoir une intense plaidoirie en faveur des enfants en bas âge.	Réalisation de rencontres avec des organes de souveraineté, des responsables politiques (nationaux et locaux) et religieux etc.	Responsables nationaux et locaux impliqués dans les problèmes de la première enfance	Création d'une Commission Nationale de la Première enfance	1 <sup>e</sup> phase: Plaidoirie intense, création de la CNPI, création d'équipes de travail et de définition des politiques : 2003 – 2004	25 250.00	
	Sensibiliser la Famille et les communautés en faveur de la protection des enfants en bas âge	Utilisation des médias et d'autres canaux de communication	Familles sensibilisées et en particulier les plus défavorisées;	Création des équipes de travail Définition des politiques et des programmes		4 000.00	
	Promouvoir la responsabilisation pour la protection de la première enfance			Parents et familles responsables pour les enfants de la Première Enfance	Réalisation de conférences; Réalisation de programmes radiophoniques et télévisés;	2 <sup>e</sup> phase: Sensibilisation 2005 – 2008	40 000.00
				Tous les enfants de 3-6 ans fréquentent le préscolaire;	Réalisation des campagnes annuelles de sensibilisation	3 <sup>e</sup> phase: consolidation: 2008 - 2015	151 000.00
			Soins maternels-				

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛTS (USD)
<p><b>Action 2:</b> Expansion du réseau des structures d'accueil de protection de la première enfance</p>	<p>Identifier les besoins en services et en infrastructures</p> <p>Augmenter la capacité d'offre pour l'accueil et la protection des enfants en vue d'améliorer la capacité d'accueil des enfants;</p> <p>Ré encadrement des infrastructures</p>	<p>Développement de modèles communautaires de constructions et de réhabilitations</p> <p>Promotion de la micro-planification et du suivi de la carte éducative</p> <p>Engagements des communautés et promotion des</p>	<p>infantiles dispensés à tous les enfants du pays.</p> <p>Tous les enfants de 0-6 ans enregistrés au Registre Civile (à la mairie)</p> <p>Jardins d'Enfant dans tous les des districts du pays;</p> <p>Crèches sur tout le pays;</p> <p>Centre Maternel-Infantile sur tout le pays</p> <p>100% de recouvrement vaccinal pour les enfants de 0-6 ans</p> <p>Crèches et Jardins construits avec l'implication et la</p>	<p>Mobilisation des ressources financières internes et externes;</p> <p>Construction de jardins dans les Districts;</p> <p>Réhabilitation des crèches rurales</p> <p>Utilisation des procédés de la micro-planification et de la planification décentralisée</p>	<p>Phase préliminaire et préparatoire: 2003</p> <p>Construction et réhabilitation: 2003 – 2008</p> <p>Entretien: 2008 - 2015</p>	<p>_____</p> <p>40 600.00</p>

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

	de prestation de service à la première enfance  Stimuler la recherche de l'Education et la protection de la première enfance dans les zones plus difficiles et défavorisées	initiatives privées dans la construction des jardins, crèches et des structures de santé infantile	participation des communautés			
				Réhabilitation de 6 jardins, 44 crèches; Construction de 7 jardins et 7 maternelles et Conservation des infrastructures		6 507 517.00

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

**COMPOSANTE : QUALITE**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Révision et re formulation du cursus de la première enfance	Actualiser le cursus en tenant compte aussi des besoins éducatifs et spéciaux des enfants	Atelier de production pour l'identification dans le cadre de la révision du cursus	Cursus des Jardins d'enfance révisés et actualisés	Diagnostic du cursus de la Préscolaire	2003	10 800.00
				Redéfinition d'un cursus plus adapté à la problématique du développement de la première enfance	2004	35 400.00
<b>Action 2:</b> Formation et spécialisation des cadres	Améliorer la capacité d'intervention des formateurs Diversifier et spécialiser les éducateurs dans les domaines de la première enfance  Introduire des mécanismes et des services préventifs	Des stages et des séminaires pour les techniciens formés  Développement de la formation régulière du personnel de la préscolaires dans le système de formation des enseignants	Existence des éducateurs formés dans tous les Jardins d'enfance;  Existence d' au moins 80% du personnel des Jardins et des Crèches ayant une formation en la matière	Révision du cursus de l'Ecole de Formation	2003	6 600.00
				Recrutement de nouveaux formateurs	2003 – 2008	125 000.00
				Réalisation d'ateliers de formation et de Rencontres	2003 – 2008	25 000.00
					2004 – 2010	540 000.00

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

	de la première enfance			Bourses d'études et Visites d'études	2008 – 2015	98 000.00
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
<b>Action 3:</b> Mise à disposition des Equipements, des matériels didactiques et ludiques dans les établissements et les services d'appui à la première enfance	Favoriser le développement en harmonieux des enfants;  Stimuler les capacités cognitives, psychomotrices et affectives des enfants de 0 à 6 ans					158 200.00  339 000.00
<b>Action 4:</b> Formation et recrutement du	Garantir les conditions techniques	Canalisation des interventions des ONGs dans les	Existence de personnel formé en quantité suffisante	Recrutement de personnel qualifié;	2005 – 2010	600 000.00

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

personnel qualifié	minimums de fonctionnement des institutions de la Première Enfance	actions de formation du personnel pour les jardins et centres ruraux;	dans tous les Jardins et Crèches;  Existence et fonctionnement régulier de Cours de Formation pour la Première Enfance.	Formation des éducateurs, des techniciens de la santé, des animateurs, des assistantes sociales et des autres techniciens dans les domaines de la Première Enfance	2003 – 2015	40 000.00
<b>Action 5:</b> Développement de l'Education Spéciale et de la protection des enfants handicapés	Identifier et étudier les besoins spéciaux d'offres éducatives et de protection des enfants de 0 à 6 ans Institutionnaliser et promouvoir l'Education Spéciale	Spécialisation en Education Spéciale dans les Centres spécialisés à l'extérieur des cadres nationaux;  Accueil et existence des Centres de l'Education Spéciale dans tous les districts;	Existence d'au moins 5 spécialistes en Education dans le pays;		2005 – 2010	150 000.00
			Existence de 7 nouveaux Centres de l'Education Spéciale dans le pays		2010 - 2015	86 000.00
						108 000.00

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

**COMPOSANTE : GESTION**

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛTS (USD)
<b>Action 1:</b> Création d'un cadre législatif en faveur de la Première Enfance	Créer un milieu plus accueillant aux enfants les plus défavorisés	Plaidoirie en faveur des enfants Sensibilisation et Implication De la communauté; Implication des médias, des impresarios, ONGs, etc. Conception et adoption des disponibilités légales	Existence de tous les dispositifs légaux promoteurs des Droits de l'Enfant; Existences de lois responsabilisant les parents pour la reconnaissance des enfants; Existence des initiatives privées ayant pour vocation l'attente et la protection des enfants de 0 à 6 ans;	Création de lois responsabilisant les parents dans la reconnaissance des enfants	2003 – 2004	5 000.00
				Constitution d'une Commission National de travail;	Jusqu'au 1er semestre 2003	_____
				Réalisation des rencontres avec des représentants d'organes politiques, des leaders d'opinion;	2° semestre de 2003	_____
				Réalisation des campagnes de sensibilisation à travers les médias; Formation des éléments de la communauté pour un accueil plus qualifié de la première enfance;	1° et 2° semestres de 2004  2005 – 2008	12 000.00

**OBJECTIF 1 :** Développer et améliorer sur tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
				Le suivi des activités programmées par les communautés. Les initiatives privées	2003 - 2015	
<b>Action 2:</b> Promotion de la participation des communautés et des familles dans la mise en place des programmes de la première enfance	Stimuler les attitudes responsables des adultes, des parents, des familles et de la Société sur la Première Enfance;	Etablissement des relations de coopération entre les institutions et les communautés	Prestation de services à la Première enfance par les ONG et les communautés organisées	Incitation aux réseaux de solidarité et d'appui	2003 - 2015	39 000.00
<b>Action 3:</b> Renforcement des partenariats multiples	Articuler plusieurs interventions en faveur de la Première Enfance	Etablissement des protocoles de coopération; Etablissement des partenariats bilatéraux, multilatéraux et inter-sectoriels	Existence de protocoles de coopération bilatérales et multilatérales dans le domaine de la Première Enfance bénéficiant tous les Districts du pays.	La signature des protocoles;	2003 - 2015	_____

**USD\$ 9 146 367.00**

Objectif 2: Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.

**COMPOSANTE :ACCES**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Construction de 320 nouvelles salles de classes et réhabilitation de 100 salles	Elargir l'offre éducative dans l'enseignement primaire;  Diminuer les difficultés d'accès à l'enseignement primaire;  Garantir l'universalisation d'accès à la scolarité basique jusqu'en 6ème classe.	Affectation des ressources budgétaire et mobilisation des ressources externes  -Ré encadrement et redéfinition du réseau scolaire  - Gratuité des matériels et des moyens d'enseignement	Réseau scolaire avec des écoles réhabilitées et avec des salles suffisantes en tenant compte des normes;  Disponibilités des matériels scolaires pour tous les élèves de l'enseignement basique	- Institutionnalisation de la micro planification et de la carte scolaire;	2003 - 2005	194 000.00
				- Etude de viabilité pour la mise en place de la scolarité basique jusqu'en 6ème classe	2003	5 400.00
				Construção de 320 salas de aulas	2003 – 2015	8 000 000.00
				Reabilitação de 100 salas de aulas	2003 - 2015	1 700 000.00
<b>Action 2:</b> Formation régulière des professeurs	Garantir le fonctionnement des écoles avec le personnel qualifié.	- Diversification des modalités de formation;  - Formation en masse du corps enseignant.	Existence d'un système de formation des professeurs diversifiés (initiale, continue et en	- Réalisation de cours de formation initiale et continue	2003 – 2015	169 000.00
				- Renforcement de la capacité institutionnelle en	2003 – 2008	30 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

			exercice);	formation des professeurs; - Appui aux initiatives complémentaires privées de formation	2003 – 2015	60 000.00
<b>Action 3:</b> Réduction et élimination des disparités	Promouvoir l'équité et l'égalité des opportunités	Réhabilitations et la construction des écoles dans les endroits les plus reculés et d'accès difficile.	Ecoles des localités les plus et d'accès difficile en bon état	- Création de conditions locales de fonctionnement de petites écoles;	2003- 2015	39 000.00
				- Institutionnalisation de l'enseignement spécial;	2003	_____
				- Institutionnalisation de l'appui social scolaire.	2003	_____
<b>Action 4:</b> Incitation aux écoles communautaires et privées	Promouvoir et appuyer l'enseignement privé Stimuler les initiatives privées et communautaires	Encouragement des interventions favorables au renforcement de l'Enseignement Primaire	Appui donné aux initiatives d'enseignement privé; Complément d'apprentissages des élèves de l'enseignement basique avec des initiatives privées;	- Re dynamisation de la Loi de l'Enseignement Particulier;  - Mise à disposition des ressources financières	2003 – 2005  2003 – 2015	15 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

<b>Action 5:</b> Action sociale scolaire	Stimuler l'accès et réduire les disparités géographiques et sociales	Introduction de mesures de discrimination positive	Existence d'un système d'action sociale scolaire; Progression et admission des enfants dans l'enseignement par le moyen de mesures de discrimination positive	Mise en place d'un réseau de transport scolaire;	2003 – 2006	374 000.00
				Institutionnalisation de Bourses Ecole aux plus défavorisés	2003 – 2015	13 650 000.00
				Programme pour les enfants de la rue	2004	9 400.00

#### COMPOSANTE : QUALITE

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛTS (USD)
<b>Action 1:</b> Réduction des redoublements et des l'abandon scolaire	Promouvoir le succès scolaire	Inciter des modèles pédagogiques de promotion du succès scolaire	Existence de taux de redoublement et d'abandon scolaire inférieures à 10%	- Suivi de l'apprentissage des élèves;	2003 – 2015	80 000.00
				- Renforcement de la planification des activités pédagogiques;	2003 – 2006	80 000.00
				- Identification et appui aux zones les plus vulnérables;	2003- 2004	1 890 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

				- Introduction de nouvelles approches méthodologiques	2004 - 2015	432 000.00
<b>Action 2:</b> Re-formulation du cursus pour l'enseignement Mise à disposition des manuels scolaires	Améliorer la qualité de l'enseignement	- Etude et identification des changements du cursus - Renforcement des secteurs/domaines éducatifs plus carencés - Articulation du cursus de l'Enseignement Basique et la formation des professeurs.	Tous les manuels de l'enseignement basique reformulés en accord avec de nouveaux cursus	- Définition du but et des objectifs de l'enseignement;  Approbation des curricula - Définition des compétences basiques du cursus et	2004	324 000.00
				- Evaluation de l'impact du cursus dans l'apprentissage des élèves	2003 - 2006	324 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

<b>Action 3:</b> Education spécialisée pour les jeunes en nécessité				Etude d'identification des domaines d'Education Spéciale	2003 – 2006	80 000.00
				Séminaire de formation des enseignants pour l'Education Spéciale	2003 – 2006	4 000.00
				Mise en place d'une réglementation adéquate	2003 - 2006	7 000.00
<b>Action 3 :</b> Introduction de la Santé Scolaire dans le système éducatif	Intégrer l'Education, la Santé et la Nutrition des enfants en âge scolaire; Assurer la permanence et le bien- être des enfants	Promotion de l'articulation et collaboration institutionnelle dans les domaines de la Santé et de l'Education Etablissement des partenaires divers	Existence d'un secteur de Santé Scolaire avec des projets et des activités régulières pendant l'année scolaire	Vaccination des enfants	2003 – 2015	1 191 000.00
				Control nutritionnel;		
				Responsabilisation et administration des suppléments, des vitamines et des minéraux aux enfants;	2008 – 2015	576 000.00
				Désinfection régulière du milieu scolaire	2005 – 2015	99 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

### COMPOSANTE : GESTION

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛTS (USD)
<b>Action 1:</b> Amélioration de la gestion institutionnelle de l'Enseignement de Base	Promouvoir l'efficacité et l'efficacité dans la gestion et l'administration des établissements scolaires	Dotation des capacités et des compétences de gestion;  Promotion de la planification systématisée et d'appui diversifié aux écoles	Gestion administrative des écoles d'Enseignement Basique selon les principes et les modèles plus modernes de la gestion	Formation des Directeurs et des Administrateurs scolaires;	Formation de 5 Directeurs: 2003 – 2005	100 000.00
					Formation de 20 Directeurs : 2005 – 2007	150 000.00
					Formation de 30 Directeurs: 2007 – 2009:	150 000.00
					Formation de 50 Directeurs: 2010 – 2015	300 000.00
				Formation de planificateurs de l'Education;	Formation de 6 Planificateurs: 2003 – 2005	360 000.00
					Formation de 15 planificateurs: 2006 – 2009:	240 000.00
	Formation de 20 planificateurs: 2010 – 2015	360 000.00				
				Introduction de systèmes	2003 – 2005	977 000.00

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

				d'information pour la gestion scolaire;  Evaluation du travail dans les écoles.	2005 – 2015	_____
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
<b>Action 2:</b> Décentralisation du réseau scolaire	Améliorer la capacité de gestion pédagogique dans les écoles	Etude et mise en place des modèles organisationnels plus adaptés	Réseau scolaire organisé par Régions, Districts et groupements;	Redéfinition du modèle organisationnel des écoles Affectation des ressources et des budgets	2003	3 500.00
			Existante et prévalence des pratiques de décentralisation et de déconcentration dans la gestion des écoles de l'enseignement basique	Création des conditions et des incitations	2004 – 2005	_____
					2004 – 2005	_____
<b>Action 3:</b> Implication des parents, des familles et des communautés dans	Promouvoir des relations entre l'Education et les communautés et établir des relations	Création et dynamisation des contrats sociaux de partenariat dans l'Education	Les parents et les familles participent régulièrement à vie de l'école	Appui aux réseaux des familles Journées " Portes Ouvertes";	2003 – 2015	65 000.00
					2003 - 2005	

**Objectif 2:** Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants notamment les filles, les enfants en difficultés et ceux appartenant à des minorités ethniques aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme

la vie scolaire	de partenariat		Les parents et les responsables de l'éducation présents dans les organes de gestion des écoles	Création de Associations des parents Conseils de l'Ecole		
-----------------	----------------	--	--	---	--	--

**USD \$ 32 058 300.00**

**Objectif 3: Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.**

**COMPOSANTE : ACCES**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATEGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛTS (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Restructuration de L'Enseignement Secondaire	Préparer les jeunes à la vie active; Diversifier les offres éducatives	Reforme Educative insistant sur un profil de sortie dans l'Enseignement Secondaire	Existence d'un cadre juridique légal s'articulant entre l'Enseignement Secondaire et l'Enseignement Professionnel;	Reforme du cursus et des programmes de l'Enseignement Secondaire ;	2006 – 2008	162 000.00
			Renforcement et élargissement à toutes les capitales du district des Cours du Soir ;	Restructuration du réseau des écoles;	2008 – 2015	_____
			Cursus de l'Enseignement Secondaire diversifié et flexible	Recrutement des enseignants	2008 – 2015	216 000.00
				Articulation avec des écoles professionnelles; Institutionnalisation des Cours du Soir		_____
<b>Action 2:</b> Création des Ecoles Professionnelles	Elargir le système de formation pour les jeunes; Orienter les jeunes vers un domaine professionnel	Intervention dans domaines économiques émergents	Des Ecoles professionnelles de plusieurs niveaux en fonctionnement dans au moins trois districts et trois domaines professionnels (pratique, général et	Renforcement et re-dynamisation du cadre normatif; Construction des Ecoles Professionnelles de plusieurs niveaux;	Renforcement: 2006 Construction: 2008 – 2012	54 000.00 18 000 00.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

			moyen);			
			50% de la population scolarisée des jeunes avec formation professionnelle et intégrée dans le marché de travail	Diversification des pôles de formation;	2010 – 2015	108 000.00
				Mobilisation de financements;	2003 - 2005	—
				Formation de formateurs.	2004 - 2007	450 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛTS (USD)
<b>Action 3:</b> Re-dynamisation des Centres Polytechniques, CATAP, CENFOPA et CEFP	Réactiver les Centres de formation professionnelle adaptés aux besoins réels et contextuels du développement du pays	Introduction de mécanismes de l'autonomie de gestion; Etablissement de partenariats avec le secteur privé dans la gestion et l'entretien de ces Centres	Augmentation de possibilités de formations professionnelles pour les jeunes;  Création de nouvelles formations	Renforcement et re-dynamisation du cadre normatif;	2003 – 2005	32 400.00
				Diversification des pôles de formation;	2008 – 2015	300 800.00
				Mobilisation de financements;	2003 – 2005	_____
				Formation de formateurs;	2004 – 2007	600 000.00
				Préparation de protocoles;	2003 e 2006	_____
				Equipement des Centres;	2006	_____
				Reforme du cursus des cours professionnels;	2006	21 600.00
				Etudes du marché de l'emploi	2006	80 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

<b>Action 4:</b> Équité et égalité des chances d'accès à l'Enseignement Secondaire et à d'autres niveaux supérieurs de l'enseignement	Réduire les disparités régionales; Promouvoir l'égalité de chance d'accès et de réussite; Stimuler le développement des capacités intellectuelles des jeunes	Adoption des mesures de discrimination positive et création des conditions favorables dans centres importants; Appui aux initiatives privées par l'accueil des jeunes étudiants	Augmentation graduelle des étudiants originaires des zones rurales dans les niveaux le plus élevés d'enseignement Existence de quotas pour les régions et districts  Appui social garanti à au moins 20% des effectifs de l'Enseignement Secondaire, Enseignement Supérieur en faveur des jeunes ruraux	Adoption des conditions d'attribution des bourses d'études;	2006 – 2015	1 260 000.00
				Création des réseaux familiaux de solidarité pour l'accueil des jeunes	2006 – 2015	450 000.00
				Construction des foyers pour les jeunes;	2004 – 2015	400 000.00
				Construction des salles de classe pour l'Enseignement Secondaire.	2005 - 2015	12500000.00
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITÉS</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 5:</b> Création de Centres d'Intérêt pour la Formation Permanente et l'Occupation des Temps Libres des Jeunes	Augmenter le niveau culturel et la compétence des jeunes	Démocratisation et incitation de l'accès à NTIC ;  Valorisation des arts et métiers traditionnels.	Centres de Districts en fonctionnement régulier;	Sensibilisation et mobilisation des jeunes;	2003 – 2004	40 000.00
			Evènements artistiques et culturels dynamisés dans les Centres	Appui aux Associations Juvéniles et Communautaires;	2004	14 000.00
				Construction de Centres dans les capitales des Districts	2010 - 2013	700 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

<b>Action 6:</b> Stimulation à l'auto-emploi	Promouvoir l'auto-emploi et la reconversion professionnelle des jeunes et des adultes	Appui à la création des micro-entreprises juvéniles comme réponse à l'encadrement dans le marché de travail.	Nombre de micro-entreprises créées par les jeunes et adultes intégrés dans les programmes spécifiques	Cours pour le perfectionnement et la gestion des micro-entreprises;	2005 –2007	630 000.00
				Conception des projets;	2004 - 2015	110 000.00
				Mobilisation de financements;	2004 - 2005	
				Lignes de crédit d'appui aux jeunes.	3 phases: 1 <sup>e</sup> phase: expérimentale: 2006 – 2007 2 <sup>e</sup> phase: élargissement: 2007 – 2010 3 <sup>e</sup> phase: Généralisation et consolidation: 2010 - 2015	50 000  150 000  250 000

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

**COMPOSANTE : QUALITE**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Formation et développement professionnelle des professeurs	Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et le niveau de prestation de corps enseignement	Renforcement du Système National de Formation des Enseignants pour l'Enseignement Secondaire;  Diversification des modalités de formation des professeurs.	80% de professeurs formés de l'Enseignement Secondaire ;	Formation annuelle des professeurs pour l'Enseignement Secondaire	2005 – 2010	165 000.00
			Système de formation continue mise en place régulièrement;	Stages pour les formateurs;	2004 – 2005	700 000.00
			Existence des projets de formation des professeurs de l'Enseignement Secondaire	Formation continue pour les professeurs de l'Enseignement Secondaire ;	2007 – 2015	24 000.00
				Institutionnalisation d'un Système d'Appui Technique aux Professeurs de l'Enseignement Secondaire.	2006 - 2007	96 000.00
<b>Action 2:</b> Re-dynamisation d'appui pédagogique-didactique dans l'Enseignement	Améliorer les compétences technique-pédagogiques des professeurs de l'Enseignement	Dynamisation et création des Centres de Ressources pour l'Appui Pédagogique;  Mise en place de la	7 Centres de Ressources créés, équipés et fonctionnels;  Effectivité de l'appui pédagogique à travers	Fourniture et l'équipement aux écoles secondaires de bibliothèques scientifiques;	2006	350 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

Secondaire	Secondaire	modalité d'enseignement à distance avec des ressources audiovisuelles et NTIC	l'articulation ISP - Ecoles Secondaires et Centres de Ressources	Equipement des laboratoires ;  Décentralisation de l'appui pédagogique pour l'Enseignement Secondaire	2007 – 2008  2003 – 2005	1 000 000.00  210 000.00
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 3:</b> Incitation à la création des écoles privées de l'enseignement secondaire et technique-professionnel	Diversifier les chances de formation des jeunes ;  Promouvoir la participation du secteur privé dans l'enseignement et la formation des jeunes	Etablissement des partenariats et la coopération entre l'Etat et la Société Civile;  Canalisation d'investissements pour le secteur de formation des jeunes.	Existence des écoles secondaires privées avec la capacité totale d'absorption de 20% de la population qui peut fréquenter ;  Programmes d'investissement d'appui aux initiatives privées de formation des jeunes.	Crédits et dons aux initiatives privées;	2008 – 2015	300 000.00
				Stimulation à l'associativité juvénile;	2004 – 2015	252 000.00
				Approbation de législation et élaboration de normatives;	2004 – 2006	16 200.00
				Mise en place des mécanismes de coordination et d'appui aux initiatives des jeunes	2004 – 2015	_____
				Fiscalisation et contrôle;	2004 – 2015	_____
Mobilisation des ressources financières;	2003 - 2005	_____				

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

<b>Action 4 :</b> Développement des activités sportives Et récréatives pour les jeunes				Construction de 4 gymnases	2004 – 2006	2 000 000.00
				Réhabilitation de 3 gymnases	2003 – 2005	750 000.00
				Création d'un Fond pour la Jeunesse	2005 - 2010	900 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

**COMPOSANTE : GESTION**

ACTIONS	OBJECTIFS	STRATÉGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PERIODE	COÛT (USD)
<b>Action 1:</b> Gestion efficace des écoles Secondaires	Améliorer la gestion pédagogique et administrative des écoles secondaires	Adoption de régimes de l'autonomie de gestion scolaire; Contrôle et régulation e ressources matérielles humaines et financières; Adoption de nouveaux modèles de gestion scolaire	Toutes les écoles du secondaire ont des plans de développement éducatifs(PDE) Règlements internes englobant des projets éducatifs Modèles de gestion participative, adoptés par les Ecoles Secondaires ; Existence des organes représentatifs du pays et du pouvoir local dans la gestion administrative des Ecoles Secondaires	Rentabilisation des services d'appui de l'action éducative dans les écoles	2004 – 2015	106 000.00
				Formation des Directeurs en Gestion et Administration;	2004 - 2015	220 000.00
				Adoption de mesures administratives de conservation et d'entretien du patrimoine;	2004 – 2006	_____
				Institutionnalisation des Règlements, PDE et Projets Educatifs Des Ecoles Secondaires;	2006 – 2008	80 000.00
				Equipement minimum dans les Ecoles Secondaires;	2006 – 2008	90 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
				Réglementation des cadres législatifs de la Gestion Participative;	2006	5 400.00
<b>Action 2:</b> Articulation institutionnelle des interventions sectorielles en faveur de la jeunesse	Coordonner et rentabiliser les actions de promotion des besoins des jeunes	Centralisation de l'articulation des politiques et des interventions.	Création d'une instance nationale de coordination avec les représentations régionales et sectorielles	Recensements des interventions en faveur de la Jeunesse;  Formulation des priorités dans l'exécution des actions en faveur de la jeunesse;  Organisation et coordination du cadre de fonctionnement	2004  2004  2004	5 400.00  4 000.00  _____
<b>Action 3:</b> Création du cadre institutionnel de fonctionnement des centres d'intérêts des jeunes et des adultes	Amélioration du niveau d'organisation et de performance des institutions; Perfectionner le modèle de gestion institutionnelle des	Implication de la Société civile et des communautés dans le soutien des centres; Création des synergies entre la Culture, l'Education, le sport et la jeunesse pour la	Création de 3 espaces multifonctions (type <i>AGORA</i> ) pour les jeunes, gérés efficacement.	Approbation du cadre légal;  Affectation et mobilisation des ressources;  Mobilisation sociale.	2004 – 2005  2003 – 2004  2003	5 400.00  _____  40 000.00

**Objectif 3:** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition des connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

---

	centres d'intérêt	promotion des centres d'intérêt.				
--	-------------------	----------------------------------	--	--	--	--

**USD\$ 43 898 200.00**

**Objectif 4: Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.**

**COMPOSANTE : ACCES**

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Caractérisation complète du phénomène d’alphabétisme	Identifier et caractériser l’incidence de l’alphabétisme	Etude socioculturelle de l’alphabétisme à STP	Etude de l’alphabétisme dans le milieu rural, dans les communautés des pêcheurs, les groupes ethniques, et les groupes de populations	Recrutement de consultants pour la réalisation des études; et Analyse de la situation de l’alphabétisme;	2003	5 400.00
				Identification des problèmes liés à l’alphabétisme	2003	15 000
<b>Action 2:</b> Développement de l’éducation non formelle	Augmenter le niveau de scolarisation de la population; Faciliter l’accès des adultes aux programmes non de l’Education et de la Formation	Création des centres d’alphabétisation des adultes;; Elaboration, dynamisation des projets et des programmes de l’Education non formelle	7 Centres créés dans les districts qui sont en plein fonctionnement; Existence de projets de l’Education non formelle pour des groupes spécifiques (filles et femmes) Insertion des personnes handicapées dans le marché du travail; Création des centres de traitement professionnel pour les	Identification de zones pour l’installation des centres;	2004	5 400.00
				Création des centres	2004	336 000.00
				Inventaire de projets et de programmes non formels;	2005	5 400.00
				Adaptation de cadre législatif Sensibilisation des populations;	2003 - 2005	16 200.00

**Objectif4:** Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.

			jeunes et adultes porteurs de déficience;			
<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 3:</b> Formation des animateurs pour l’alphabétisation des adultes	Créer un nombre suffisant d’animateurs qualifiés pour l’expérimentation de l’alphabétisation; Promouvoir la participation de tous en faveur des activités de l’alphabétisation	Recrutement de jeunes et implication des associations, des ONG et des églises; Décentralisation des actions de formation	Formation régulière des animateurs de l’alphabétisation Existence de projets d’alphabétisation réalisés par les ONG et les églises; Contacts institutionnels réguliers avec la société civile sur l’alphabétisme.	Organisation et constitution des cellules régionales et locales de formation des animateurs  Elaboration des programmes de formation	2004  2004	————  27 000.00
<b>Action 4:</b> Réduction de l’alphabétisme	Réduire de 27% à 10% l’analphabétisme de la population des adultes	Intensification des actions chez les femmes; Etablissement de partenariats avec les ONG, pour la dynamisation de l’alphabétisation dans les groupes vulnérables	Taux d’analphabétisme inférieur à 10% Accélération de l’augmentation du taux d’alphabétisation des filles et des femmes ; Projets d’alphabétisation fonctionnelle dans les groupes plus vulnérables Projets	Identification de partenaires potentiels;  Application de protocoles de coopération et collaboration avec les ONG et la société civile  Formation/Elaboration de projets d’alphabétisation fonctionnelle	2003 – 2004  2003 – 2015  2004 - 2010	————  ————  70 000.00

**Objectif4:** Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.

			d’alphabétisation fonctionnelle dans les groupes les plus vulnérables (femmes, marchandes, pêcheurs, minorités ethniques)			
<b>Action 5:</b> Développement des Campagnes d’Alphabétisation	Revitaliser augmenter successivement la participation dans l’alphabétisation des adultes	Utilisation des moyens de communication sociale; Utilisation des associations, des communautés, des institutions politiques, religieuses, et culturelles, des ONG etc. en vue d’une participation dans les campagnes	Alphabétisation des adultes à intervalles réguliers dans les Médias (Radio et TV); Au moins 3 Campagnes d’Alphabétisation jusqu’à 2015	Réalisation de cycles annuels de campagnes;	2004 – 2015	240 000.00
				Création d’un Comité National d’Alphabétisation Organisation des campagnes.	2003	78 000.00

**Objectif4:** Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.

**COMPOSANTE : QUALITE**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Coordination centrale des programmes d’alphabétisation des adultes	Améliorer les résultats de l’alphabétisation	Articulation des initiatives non formelles avec des organes formels	Création d’un organe National Central d’Alphabétisation ;  Existence d’organes représentatifs d’alphabétisation dans les districts;  Système de suivi et de coordination de l’alphabétisation institutionnalisée et en fonctionnement régulier;	Elaboration des programmes d’alphabétisation;	2004 – 2006	45 000.00
				Mobilisation des ressources nécessaires ;	2003 – 2004	_____
				Supervision et accompagnement d’exécution des programmes;	2004 – 2015	_____
				Production et fournissement de matériel pédagogique d’appui	2004 - 2015	4 200 000.00
<b>Action 2:</b> Elaboration du cursus et programme d’alphabétisation des adultes	Améliorer la qualité de l’alphabétisation	Etude et résultat des expériences passées	Alphabétisation fonctionnelle présente et renforcée dans les initiatives et les approches méthodologiques; Existence d’appui technique systématique des institutions	Recensement des expériences;	2003 – 2004	_____
				Recrutement de personnel; Sélection de matériel;	2003 – 2004 2004	99 000.00
				Appréciation de méthodologies.	2004	_____

**Objectif4:** Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.

			éducatives; Existence d’un matériel adapté aux réalités socioculturelles du pays;			
--	--	--	--	--	--	--

**COMPOSANTE : GESTION**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Création des programmes de l’Education Permanente /Après Alphabétisation	Promouvoir l’Après Alphabétisation pour la consolidation des compétences et les apprentissages	Conception des programmes visant les groupes peuplés et les communautés les plus vulnérables et les plus défavorisées	Création des circonscriptions de l’Education Permanente en partenariat avec les associations communautaires; Formations intensives de récupération des jeunes et des adultes afin de terminer l’enseignement basique;	Identification des besoins, identification des priorités et élaboration des projets;	2008	10 800.00
				Suivi régulier des activités	2008	_____
<b>Action 2:</b> Renforcement institutionnel du secteur de l’Education Non	Améliorer les capacités de l’intervention technique et la gestion de	Intérioriser de nouvelles approches de l’Education Permanente	10 techniciens de l’intervention communautaire engagés dans le système de	Organisation et recrutement du personnel ;	2004	_____
				Perfectionnement et affirmation des compétences	2004 – 2005	_____

**Objectif4:** *Améliorer de 50 % le niveau d’alphabétisation des adultes, et notamment des femmes d’ici à 2015 et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d’éducation de base et de l’éducation permanente.*

Formelle	l’Education Non Formelle		l’Education Non Formelle; Projets de recherche-action dans le domaine de l’Education Permanente			
----------	--------------------------	--	--	--	--	--

**USD\$ 5 153 200.00**

**Objectif 5: Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.**

**COMPOSANTE : ACCES**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>COÛT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Divulgarion des études sur la problématique de l'enseignement	Sensibiliser les acteurs sociaux sur les problèmes liés à l'enseignement;	Réalisations de séminaires pour la propagation des résultats au niveau national et local ;	Problématique du genre traitée correctement au niveau social;	Contacts avec les médias, les communautés, les associations, les ONG, les organes du pouvoir local, etc.;	2ème semestre 2003	10 000.00
	Coordonner les stratégies en vue de l'élimination des difficultés  Lutter en faveur de l'égalité et l'équité dans le système	Elaboration de matériels d'information et de communication	Intégration d'une telle problématique au niveau politique, économique, social et culturel du pays;  Etudes divulguées par tous les médias	Séminaires  Production et distribution des matériels	Cycles annuels à commencer au 2ème semestre de 2003 jusqu'en 2005	187 200.00
<b>Action 2:</b> Identification, caractérisation et localisation des disparités des	Corriger les disparités existantes, à travers les interventions adaptées	Etude socioculturelle dans les zones identifiées	Disparités du genre pratiquement inexistantes;	Contractualisation de Consultants internationaux;	2004	25 000
			Causes des disparités identifiées et étudiées	Préparation des conditions pour la réalisation des études	2004	_____

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 3:</b> Elaboration et expérimentation d'un plan d'action spécifique pour les zones de grandes disparités	Réduire les disparités et promouvoir l'équité  Augmenter l'accès et la rétention des filles à l'école	Dynamisation et intensification des actions localisées avec l'intervention de multiples acteurs sociaux	Intervention intense pour les grandes disparités; Inexistence de disparités dans l'accès et rétention dans l'Education.	Mobilisation sociale;	2004	—
				Préparation et organisation des interventions par les entités ;	2004 – 2005	—
				Coordination/ Auscultation et la validité du plan;	2005	—
				Adoption des mesures de compensation pour les filles défavorisées	2006 – 2015	—
<b>Action 4:</b> Introduction et mise en place d'un système de bourses d'études pour les filles	Augmenter l'accès et la permanence des filles dans le système éducatif	Le recueil et l'étude de l'impact  Abordage de discrimination positive	Bourses d'études régulières pour un nombre des filles de région défavorisées en égalité avec les garçons ;	Enquêtes;	2004, 2009 et 2012	(Voir Obj3 PNA)
				Etudes;	2004 - 2012	
				Elaboration des propositions;	2004	

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

				Mobilisation de financement/ressources ;	2004	
				Organisation et mise en place du processus de bourses	2005 – 2015	

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

**COMPOSANTE : QUALITE**

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Formation des professionnels de l'éducation et des membres des communautés	Améliorer la qualité de l'intervention dans l'abordage du genre	Formation de base et continue des professeurs  Formation des agents des communautés	Tous les professeurs formés dans la problématique du genre; Agents communautaires formés.	Séminaires;	2004	10 000.00
				Elaboration, production et distribution des matériels de formation ;	2004 – 2005	8 000.00
				Suivie et évaluation	2005 - 2015	_____
<b>Action 2:</b> Intégration de la dimension du genre dans les cursus et dans les manuels de l'Enseignement Basique et Secondaire	Evaluer avec critique les contenus de l'éducation scolaire	Révision du cursus ;  Diffusion des expériences positives	Elimination des stéréotypes de l'Education sexiste dans les livres et manuels; Révision des manuels et les cursus de l'Enseignement Basique et Secondaire	Création des équipes spécialisées pour la conception, l'analyse, la révision et la production des programmes et des manuels.	2004	64 800.00

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

**COMPOSANTE : GESTION**

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Création d'un Observatoire du Genre	Proposer des mesures sur les questions du genre	Concertations verticale et horizontale des secteurs, des organismes et des domaines qui interviennent dans les politiques du genre	Observatoire du Genre institutionnalisé et en fonctionnement; Indicateurs sur les genres actualisés et divulgués régulièrement; Création d'une Base de Données	Expertise	2004	32 400.00
	Accompagner l'évolution des indicateurs	Rencontres sectorielles périodiques de suivie et d'évaluation		Désignation des responsables ;	2004	_____
	Garantir la coordination et l'articulation des interventions des plusieurs secteurs	Intégration des structures clés du système éducatif dans l'Observatoire du Genre		Définition et préparation du cadre législatif ;	2004	_____
				Organisation et préparation des conditions de fonctionnement de l' Observatoire du Genre	2005 - 2015	_____
		Définition et élaboration d'un plan d'action spécifique de l'Observatoire;				
				Evaluation et le suivie de la		

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 2:</b> Renforcement de partenariats (nationaux et internationaux )	Consolider les gains de l'équité et l'égalité des genres	Concertation et coopération dans les interventions sur la problématique du genre entre l'Education et les partenaires nationaux et internationaux	Nombre de protocoles de partenariats et actions développés conjointement avec des organisations /partenaires	situation Expertise juridiques Protocoles; Législation; Planification des actions conjointes	2004 2004 – 2005 2005	5 400.00 _____ _____
<b>Action 3:</b> Elimination des obstacles sociaux et institutionnels qui empêchent la scolarisation des filles	Produire des transformations culturelles dans l'Ecole introduire de nouvelles valeurs dans l'Education ;  Diminuer le taux d'abandon scolaire chez les filles	Systématisation des normes et des pratiques institutionnelles en faveur de la scolarisation des filles	Taux élevés de rétention des filles à tous les niveaux d'enseignement ;  Nombres de filles "expulsées" du système scolaire pour des raisons non – académiques réduit graduellement à zéro	Révision des préceptes légaux; Inventaire des contraintes et des obstacles; Approbation des textes juridiques et normatifs; Discussion des thèmes et des documents; Production des matériels de	2003 – 2004 2003 2005 – 2006 2003 – 2010 2005 - 2006	10 800.00 _____ _____ 4 000.00 _____

Objectif 5: *Eliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à 2015 et y instaurer l'égalité en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite*

				communication		
--	--	--	--	---------------	--	--

**USD\$ 357 700.00**

**OBJECTIF 6 : Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante**

**COMPOSANTE : ACCES**

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Amélioration de la planification du système éducatif	Permettre un meilleur accès des enfants à tous les niveaux scolaires	Systématisation de la micro planification au niveau local et régional	Distance moyenne à parcourir par les enfants de 3 à 5 kilomètres Institutionnalisation est respectée Affectation de 70% de ressources financières de l'Education pour l'enseignement basique, l'alphabétisation et l'Education Non Formelle;  Estimation de la population à scolariser faite régulièrement au niveau des districts;	Actualisation de la carte scolaire;  Formation des planificateurs au niveau des districts et au niveau local	2003 – 2004  2004 – 2010  2004 – 2015          2004 – 2015	Budgétisé à l'Obj2

**OBJECTIF 6 :** *Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un soucis d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante*

			Réseau scolaire équilibré et redimensionné		2010 – 2015	
			Existences de plans prospectifs du réseau scolaire au niveau des districts et au niveau national;		2008	
<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 2:</b> Institutionnalisation et développement de l'action sociale scolaire	Stimuler l'accès aux enfants les plus défavorisés;	Création et perfectionnement du domaine appui social scolaire dans le contexte institutionnel du MEC à tous les niveaux ( national, régional et au niveau du district ); Resserrement des relations et collaboration avec la société civile	Enfants défavorisés aidés par les programmes multiples de l'action scolaire;	Identification et recensement des familles défavorisées;	2006	54 000.00
	Réduire les abandons scolaires		Augmentation progressive des taux d'admission, de retentions et de fin de cycles	Préparation et exécution du programme Bourse Scolaire;	2003 – 2004	_____
			Augmentation des taux de pré	Mise en place et attribution du système de micro-crédits aux	Graduellement inférieurs jusqu'à l'annulation : 2004 - 2006	_____

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

		pour l'identification,, la discussion et le contrôle de l'appui scolaire	scolarisation et de scolarisation dans les localités périphériques	familles qui utilisent les enfants comme force de travail;  Fournissement de Kits de matériels gratuits;	2004 – 2015	107 099
<b>Action 3:</b> Mobilisation de professeurs qualifiés pour exercer dans les zones les plus défavorisées	Garantir un corps enseignant qualifié et professionnel dans toutes les régions du pays	Stimuler le recrutement local des candidats à un poste d'enseignant	Etablissement et accomplissement des quotas minimum de 80% de professeurs qualifiés et formés dans toutes les écoles du pays	Création de primes salariales, d'autres stimulants et indemnités;	2004 – 2015	2 016 000.00
				Promotion dans la carrière enseignante;	2004 – 2015	—
				Construction de logements pour les professeurs dans les localités les plus nécessiteuses	2005 - 2007	1 200 000.00

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

**COMPOSANTE : QUALITE**

<b>ACTION</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Préparation et mise en place de la Réforme Educative	Adapter le système éducatif aux nouveaux défis de développement du pays	Coordination et articulation de la stratégie Nationale de l'Education, EPT, Plans et Programmes de développement national ; Mise en place du régime selon une approche participative impliquant les forces vives de la nation	Nouvelle Loi de Base du Système Educatif officialisée ; Structure et organisation du système éducatif reformulé et adapté aux nouvelles finalités de l'éducation;  Mécanisme de l'évaluation des résultats et le suivi de l'accomplissement du travail institutionnalisé et introduit régulièrement dans le système	Séminaire Auscultation nationale de plusieurs secteurs impliqués ( sociaux, politiques et économiques)	2002 – 2003	150 000.00
				Conclusion du Plan d'Action EPT;	2002 – 2003	_____
				Elaboration de la stratégie Nationale de l'Education;	2003	_____
				Définition des grandes finalités de l'Education;		
				Identification des priorités de développement national;	2003	_____
<b>Action 2 :</b> Institutionnalisation d'un système	Reformuler et réorienter l'apprentissage des	Création et mise en place d'un réseau d'information	Existence d'un organe central d'accompagnement et	Introduction de procédés administratifs; Définition des organes de	2003	_____

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un soucis d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

d'information sur le cursus et les programmes	élèves Renforcer la gestion institutionnelle et pédagogique du système éducatif	pédagogique et méthodologique à partir de l'école;  Renfort et diversification du secteur d'appui méthodologique du système	d'évaluation du cursus et des programmes;  Programmes modifiés de 7 à 7 ans; Etudes réalisées sur les programmes et les cursus	gestion et de coordination Etude et conception de modèle  Acquisition des équipements pour la constitution de Bases de Données ;  Conception et création de Bases de Données	2003  2003  2003 – 2004  2004	_____  _____  30 000.00  _____
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 3:</b> Formation de professeurs adaptés au cycle complet de l'enseignement de base	Rendre effective, la scolarité basique jusqu'en 6ème classe	Articulation des programmes de l'Ecole de Formation de la Reforme Educative	Cours de formation des professeurs pour l'enseignement de Base en fonctionnement à l'école de formation de professeurs ;; 80% de professeurs de l'Enseignement Basique ayant une formation adaptée au profil	Séminaire  Elaboration d'un cursus et des programmes de formation;  Recrutement des formateurs	2003  2003	54 000.00  _____
<b>Action 4:</b>	Promouvoir une	Promouvoir le	Etudes sur l'acquisition	Conception des tests	2005 et 2008	36 000.00

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

Evaluation et accompagnement des apprentissages des élèves et des acquisitions scolaires	culture de suivi et d'évaluation des compétences des élèves et des écoles	dialogue entre plusieurs acteurs sociaux, politiques et économiques sur la valeur de l'école et l'exercice de la citoyenneté	des compétences des élèves réalisées régulièrement par le MEC	Identification des compétences; Réalisation des enquêtes; Mise en place de l'étude Divulgence des résultats	2005  2004 – 2008  2004  2005 et 2008	—  81 000.00  —  20 000.00
<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 5:</b> Mise à disposition de manuels didactiques et livres scolaires pour l'Enseignement Basique	Améliorer la qualité de l'enseignement apprentissage	Adaptation au cursus et aux nouvelles finalités de l'Education Pour Tous	Existence de tous les manuels de l'enseignement secondaire basique en quantité suffisante pour les élèves et professeurs; Système de distribution de réimpression de	Conception, élaboration et production de manuel dans tous les domaines de l'enseignement de base;  Production des manuels  Constitution des équipes disciplinaires;	2004 – 2006    2004 - 2006	64 800.00    1 050 000.00

**OBJECTIF 6 : Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un soucis d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante**

			manuels mise en place de manière efficace au MEC	Contractualisation de spécialistes;  Mobilisation des ressources financières	2003  2003 - 2004	_____  _____
<b>Action 6:</b> Promotion des langues nationales	Introduire les langues nationales dans l'enseignement;  Consolider l'identité nationale et promouvoir la dynamisation culturelle	Création d'une discipline de langue nationale dans le cursus de l'enseignement de base;  Utilisation des langues nationales dans les activités culturelles et récréatives dans les écoles	Langues nationales introduites dans les cursus	Programmes radiophoniques	2003 – 2015	260 000.00
			Langues nationales utilisées dans l'alphabétisation	Recrutement et formation des animateurs culturels pour les langues nationales	2005 – 2015	231 000.00
			Langues nationales plus développées et plus utilisées dans les écoles	Réalisation des enquêtes sur l'utilisation des langues nationales	2004 - 2015	320 000.00
<b>Action 7:</b> Vulgarisation des bibliothèques, médiathèques et ludothèques dans les écoles de	Promouvoir le renforcement des apprentissages scolaires	Adoption d'un système de bibliothèques et de ludothèques mobiles ; Création des	Bibliothèques, médiathèques et ludothèques créées dans les écoles de grandes dimensions ; Ecoles de petites	Acquisition d'une bibliothèque mobile;	2003	40 000.00
				Création de centre dans les districts	2003	105 000.00

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

l'Enseignement Basique		espaces de loisirs et de récréation dans les Ecoles	dimensions équipées de bibliothèques mobiles, au moins une fois par mois ; Création de parcs de récréation avec un minimum d'équipements de loisirs	Acquisition de véhicules;  Formation spécifique du personnel	2003 – 2015  2004 – 2006	100 000.00  20 000.00
ACTION	OBJECTIFS	STRATÉGIES	RESULTATS	ACTIVITES	PÉRIODE	COUT (USD)
<b>Action 7:</b> Amélioration de l'efficacité de l'Education	Rentabiliser les inputs du Système Educatif en vue de l'obtention de meilleures performances	Amélioration du fonctionnement de l'Ecole et tous les éléments-clés qui contribuent à l'efficacité du système éducatif;	Taux moyen actuel de redoublement dans l'Enseignement Primaire réduit de 27% à moins de 10%;  Taux de passage de l'Enseignement Basique à l'Enseignement Secondaire en augmentation de 40%; Ecoles gérées avec efficacité;	Etudes sur l'efficacité du Système Educatif;  Accompagnement des indicateurs de l'efficacité ;  Formation du personnel à la gestion du budget	2004  2005 – 2015  2004 - 2006	20 000    100 000.00

**OBJECTIF 6 :** Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un soucis d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante

**COMPOSANTE : GESTION**

<b>ACTIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>STRATÉGIES</b>	<b>RESULTATS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>PERIODE</b>	<b>COUT (USD)</b>
<b>Action 1:</b> Adoption des mesures administratives en vue d'améliorer l'efficacité	Augmenter l'accès et la retentions des enfants dans l'enseignement basique ; Mieux promouvoir une articulation verticale et horizontale dans le système éducatif	Allègement des procédures administratives;	Contraintes administratives bureaucratiques éliminées ; Normes et règlements administratifs adaptés aux réalités	Organisation de l'enseignement basique par cycles avec des passages automatiques ;  Production des textes normatifs	2005	_____
					2004	_____
<b>Action 2:</b> Institutionnalisation et développement de la gestion participative dans les Ecoles	Promouvoir la participation des différents acteurs éducatifs comme moyen de garantir l'efficacité	Transformation de l'Ecole en un espace d'intervention des parents et communautés ; Adoption d'un modèle de gestion efficace; Instauration graduelle du régime d'autonomie	Fonctionnement des organes de gestion élus démocratiquement; Création des fiscalisations de gestion dans les écoles ; Audits externes réalisés régulièrement dans les écoles	Formation d'administrateurs scolaires;  Constitution d'organes démocratiques de la gestion et de l'administration dans les Ecoles;  Conception des projets	2003 – 2007	30 000.00
					2003 – 2004	32 400.00
					200 – 2015	360 000.00

**OBJECTIF 6 :** *Améliorer sur tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un soucis d'excellence de façon à obtenir pour tous, des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante*

		pédagogique, administrative et financière dans les écoles		Mise en place d'un système d'évaluation des écoles	2008	_____
--	--	---	--	--	------	-------

**US\$ 6 274 200.00**

**TOTAL DES OBJECTIFS : ..... USD \$ 97 629 867.00**

## **ANNEXES : BUDGET**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SAO TOME ET PRINCIPE  
MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE  
PLAN NATIONAL EDUCATION POUR TOUS 2002-2015  
BUDGET (EN USD)

		<b>COUT ESTIME</b>
OBJECTIF 1	Developper et ameliorer la petite enfance	9.146.367,00
OBJECTIF 2	Developper et ameliorer l'acces a l'ecole primaire	32.058.300,00
OBJECTIF 3	Education des jeunes et des adultes	43.898.200,00
OBJECTIF 4	Alphabetisation des jeunes et des adultes	5.153.200,00
OBJECTIF 5	Eliminer les disparites sexuelles	357.600,00
OBJECTIF 6	Ameliorer tout aspect lie a la qualite de l'education	6.374.200,00
	Coordination Nationale EPT	642.000,00
TOTAL		97.629.867,00

## COORDINATION ET SUIVI DE L'EPT

PERIODE	Budget USD Reference		
2003-2015	642.000,00 COEPT	2 vehicules estimes a 30000USDpar vehicule	\$60.000,00
		equipements (12000USD renouvele 3 fois)	\$36.000,00
		fonctionnement 12000USD sur 13 ans	\$156.000,00
		honoraires 5 pers. Sur 12 mois pendant 13 ans cout 500USD	\$390.000,00
		<i>Sous-total</i>	<b>\$642.000,00</b>

**OBJECTIF 1 : DEVELOPPER ET AMELIORER TOUT ASPECT LIE A LA PETITE ENFANCE**

	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>			
<b><i>ACTION 1: Mobilisation sociale pour la defense des creches</i></b>			
<i>Creation d'une commission nationale de la petite enfance</i>	2003-2004		
<i>Creation d'equipes de travail pour la definition des programmes</i>	2003-2004	25.250,00	O1A1A
<i>Seminaire annuel de sensibilisation</i>	2005-2008	4.000,00	O1A1B
<i>Realisation d'un programme radiophonique de sensibilisation</i>	2005-2008	20.000,00	O1A1C
<i>Realisation d'un programme televisee de sensibilisation</i>	2005-2008	20.000,00	O1A1D
<i>Campagnes annuelles de sensibilisation</i>	2008-2015	151.000,00	O1A1E
<b><i>ACTION 2: Developpement des structures d'accueil et de protection de la petite enfance</i></b>			
<i>Mobilisation des ressources financieres internes et externes</i>	2003		
<i>Construction de 44 jardins et 11 creches dans les districts</i>	2003-2008	6.507.517,00	O1A2A
<i>Mise en place de procedure de micro-planification et de planification decentralisee</i>	2008-2015	40.600,00	O1A2B
<b>COMPOSANTE : QUALITE</b>			
<b><i>ACTION 3 : Revision et reformulation des curricula</i></b>			
<i>Etude et diagnostic des curricula</i>	2003	10.800,00	O1A3A
<i>Redefinition des curricula</i>	2004	35.400,00	O1A3B
<b><i>ACTION 4 : Formation et specialisation des cadres</i></b>			

<i>Revision des curricula des cadres+renforcement du materiel didactique de l'Ecole de formation</i>	2003	6.600,00	O1A4A
<i>Recrutement de nouveaux formateurs</i>	2003-2008	125.000,00	O1A4B
<i>Atelier de formation et de rencontre</i>	2003-2008	25.000,00	O1A4C
<i>Bourses d'etude a l'etranger pour la formation des formateurs</i>	2004-2010	540.000,00	O1A4D
<i>Visites d'etudes a l'exterieur</i>	2008-2015	98.000,00	O1A4E
	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b><u>ACTION 5 : Disponibilite des materiels, equipements didactiques et ludiques</u></b>			
<i>Achat materiels et equipements ludiques</i>	2004-2009	158.200,00	O1A5A
<i>Fourniture equipement minimum pour le fonctionnement des ets de petite enfance</i>	2004-2009	339.000,00	O1A5B
<b><u>ACTION 6 : Formation et recrutement d'un personnel plus qualifie</u></b>			
<i>Recrutement de 200 enseignants</i>	2005-2010	600.000,00	O1A6A
<i>Formation des educateurs de sante en matiere pre-scolaire (animateurs, assistants sociaux...)</i>	2003-2015	40.000,00	O1A6B
<b><u>ACTION 7 : Developpement de l'education specialisee et protection des enfants handicapes</u></b>			
<i>Formation a l'exterieur de 5 specialistes en education specialisee</i>	2005-2010	150.000,00	O1A7A
<i>Creation de 7 centres d'education specialisee</i>	2010-2015	86.000,00	O1A7B
<i>Aide aux techniciens de santes de ces etablissements</i>	2010-2015	108.000,00	O1A7C
<b>COMPOSANTE : GESTION</b>			
<b><u>ACTION 8 : Creation d'un cadre legislatif en faveur de la petite enfance</u></b>			
<i>Expertise de l'etat actuel et des avancees necessaires par un juriste specialiste</i>	2003-2004	5.000,00	O1A8A
<i>Constitution d'une commissiom nationale et campagne de sensibilisation sur la loi</i>	2005-2008	12.000,00	O1A8B
<b><u>ACTION 9 : Promotion pour la participation des communautes et famille en faveur de la pte enfa.</u></b>			
<i>Aide aux reseaux de solidarites sociales</i>	2003-2015	39.000,00	O1A9A
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF 1</b>		<b>9.146.367,00</b>	

## REFERENCES

O1A1A		
Recrutement d'un consultant national sur une periode de 15 jours	\$	1.250,00
Forfait frais de fonctionnement de la commision nationale (1000USD*24 mois)	\$	24.000,00
<i>Sous-total O1A1A</i>	<i>\$</i>	<i>25.250,00</i>
O1A1B		
1 Seminaire par an pendant 4 ans pour 1000USD par seminaire	\$	4.000,00
O1A1C		
Cout estime d'un programme radiophonique: 5000 USD a raison de 4 programmes sur 4 ans	\$	20.000,00
O1A1D		
Cout estime d'un programme televise: 5000 USD a raison de 4 programmes sur 4 ans	\$	20.000,00
O1A1E		
Achat de trois vehicules 4*4 (20000USD*3)		\$60.000,00
Logistique pour la campagne de sensibilisation (6000USD par an*7ans)		\$42.000,00
Mobilisation des hommes (2 personnes par district*7*500USD* 7 ans)		\$49.000,00
<i>Sous-total O1A1E</i>		<i>\$151.000,00</i>
O1A2A		
Cout de construction d'un jardin 84988USD a raison de 55 jardins et creches		\$4.674.388,00
Equipement des jardins et creches 5000USD*55		\$275.000,00
Fonctionnement estime sur la periode: 1/3 de l'investissement soit 1558129USD		\$1.558.129,00
<i>Sous-total O1A2A</i>		<i>\$6.507.517,00</i>

O1A2B	
Budget de fonctionnement des cellules (1000USD*7 districts* 3 premieres annees)	\$21.000,00
Budget de fonctionnement des cellules (700USD*7 districts*4 dernieres annees)	\$19.600,00
<b><i>Sous-total O1A2B</i></b>	<b><i>\$40.600,00</i></b>
O1A3A	
Etude diagnostic des curricula (3 experts pendant 2 mois pour un cout de 1800USD par expert)	\$10.800,00
O1A3B	
Elaboration des curricula (3 experts pendant 6 mois pour un cout de 1800USD par expert)	\$32.400,00
Seminaires de validation (3 seminaires pour les 184 agents envisages au prescolaire:1000*3)	\$3.000,00
<b><i>Sous-total O1A3B</i></b>	<b><i>\$35.400,00</i></b>
O1A4A	
Expert evaluateur des curricula de l'Ecole de formation des cadres (1800 pour 2 mois de travail)	\$3.600,00
Renforcement materiels didactiques	\$3.000,00
<b><i>Sous-total O1A4A</i></b>	<b><i>\$6.600,00</i></b>
O1A4B	
Recrutement de nouveaux formateurs (5 agents*10 mois de travail*5 ans*500USD de salaire)	\$125.000,00
O1A4C	
1 atelier de rencontre des formateurs par an sur les 5 ans (cout de l'atelier 5000USD*5)	\$25.000,00
O1A4D	
Bourses d'etude (5 personnes pendant 3 ans pour un cout estime a 20000USD par personne)	\$300.000,00
Bourses d'etude (3 personnes pendant 4 ans pour un cout estime a 20000USD par personne)	\$240.000,00
<b><i>Sous-total O1A4D</i></b>	<b><i>\$540.000,00</i></b>
O1A4E	
Visites d'etudes a l'exterieur pour les formateurs (14000USD par an sur 7 ans)	\$98.000,00
O1A5A	
Achat et equipements didactiques et ludiques (58 ets existants+55 a construire*1400USD par ets)	\$158.200,00
O1A5B	
Fourniture equipements minimum (500USD par Ets par an sur 6 ans)	\$339.000,00
O1A6A	
Recrutement de 200 enseignants (50USD de prime mensuel sur 12 mois pendant 6 ans)	\$600.000,00

O1A6B	
Formation des educateurs de sante scolaire (200 agents*200USD cout de la formation)	\$40.000,00
O1A7A	
Formation a l'exterieur pour la specialisation (5 specialistes pendant trois ans au cout annuel=30000)	\$150.000,00
O1A7B	
Achat et equipements 2000USD par centre	\$14.000,00
Recrutement 5 specialistes supplementaires (200USD cout*5*12 mois*6ans)	\$72.000,00
	<b>\$86.000,00</b>
	<b><i>Sous-total O1A7B</i></b>
O1A7C	
Appui aux techniciens de sante (kine, medecins...)(500USD cout*3 techn*12 mois*6ans)	\$108.000,00
O1A8A	
Recrutement d'un expert juriste pour la redaction d'un projet de loi	\$5.000,00
O1A8B	
Campagne speciale de sensibilisation autour de la nouvelle loi (logistique forfait: 12000USD)	\$12.000,00
O1A9A	
Appui aux reseaux de solidarite sociale, ONG (forfait 3000USD par an sur 13 ans)	\$39.000,00

**OBJECTIF 2 : DEVELOPPER ET AMELIORER TOUT ASPECT LIE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>		
<b><u>ACTION 1: Construction et rehabilitation des salles de classes</u></b>		
<i>Mise en place de la carte scolaire</i>	2003-2005	194.000,00
<i>Etude pour l'implantation de la carte scolaire en 6eme classe</i>	2003	5.400,00
Construction de 320 salles de classes	2003-2015	8.000.000,00
Rehabilitation de 100 salles de classes	2003-2015	1.700.000,00
<b><u>ACTION 2: Formation des professeurs</u></b>		
<i>Cours de formation initiale et continue</i>	2003-2015	169.000,00
<i>Renforcement des capacites institutionnelles en formation des formateurs</i>	2003-2008	30.000,00
<i>Appui incitatif aux structures privees de formation</i>	2003-2015	60.000,00
<b><u>ACTION 3 : Reduction et elimination des disparites</u></b>		
Creation de conditions locales pour le fonctionnement de petites ecoles	2003-2015	39.000,00
<b><u>ACTION 4 : Reduction et elimination des disparites</u></b>		
<i>Mobilisation des ressources financieres</i>	2003-2015	15.000,00
<b><u>ACTION 5 : Action sociale</u></b>		
<i>Mise en place d'un reseau de transport scolaire</i>	2003-2006	374.000,00
<i>Institutionnalisation de bourses scolaires</i>	2003-2015	13.650.000,00
<i>Conception d'un programme specialise pour les enfants de la rue</i>	2004	9.400,00
<b><u>COMPOSANTE :QUALITE</u></b>		

<b><i>ACTION 6 : Reduction du redoublement et de l'abandon scolaire</i></b>		
<i>Mise en place de l'apprentissage des enfants</i>	2003-2015	80.000,00
<i>Renforcement de la planification des activites pedagogiques</i>	2003-2006	80.000,00
<i>Identification et appui aux zones et groupes defavorises</i>	2003-2004	1.890.000,00
<i>Introduction de nouvelles methodes</i>	2004-2015	432.000,00
<b><i>ACTION 7 : Reformulation des curricula pour l'enseignement de base et dispo.dans les manuels</i></b>		
<i>Definition des finalites et objectif de l'enseignement</i>	2004	324.000,00
<i>Approbation des curricula</i>	2003-2006	324.000,00
<b><i>ACTION 8 : Education specialisee pour des jeunes en necessite</i></b>		
<i>Etudes d'identification des domaines d'education specialisee</i>	2003-2006	80.000,00
<i>Seminaires de formation des professeurs pour l'enseignement specialise</i>	2003-2006	4.000,00
<i>Mise en place d'une reglementation adequate</i>	2003-2006	27.000,00
<b><i>ACTION 9 : Introduction de la sante dans le systeme educatif</i></b>		
<i>Vaccination et controle nutritionnel</i>	2003-2015	1.191.000,00
<b>Responsabilisation et administration de supplements vitamines</b>	2008-2015	576.000,00
<i>Desinfection regulier des etablissements scolaires</i>	2005-2015	99.000,00
<b>COMPOSANTE : GESTION</b>		
<b><i>ACTION 10 : Ameliorer la gestion des institutions de l'enseignement de base</i></b>		
<i>Formation (etranger) de 5 directeurs</i>	2003-2005	100.000,00
<i>Formation (local) de 20 directeurs</i>	2005-2007	150.000,00
<i>Formation (local) de 30 directeurs</i>	2007-2009	150.000,00
<i>Formation (local) de 50 directeurs</i>	2010-2015	300.000,00
<i>Formation (a l'etranger) de 6 planificateurs</i>	2003-2005	360.000,00
<i>Formation (local) de 15 planificateurs</i>	2006-2009	240.000,00

Formation (local) de 20 planificateurs	2010-2015	360.000,00
Mise en place d'un systeme d'information pour la gestion scolaire	2003-2005	977.000,00
<b><i>ACTION 11: Decentraliser le reseau scolaire</i></b>		
Redefinition d'un modele d'organisation des ecoles	2003	3.500,00
<b><i>ACTION 12: Favoriser dans le pays l'implication des familles et communaute dans la vie scolaire</i></b>		
Appui aux reseaux de familles	2003-2015	65.000,00
SOUS TOTAL OBJECTIF 2		<b>32.058.300,00</b>
<b>REFERENCES</b>		
O2A1A		
Expertise pour evaluation des travaux a realiser (1800USD*2 experts*pendant 3 mois)	\$	18.000,00
Acquisition de vehicules (2*20000)	\$	40.000,00
Equipement des planificateurs (forfait)	\$	10.000,00
Fonctionnement equipe des planificateurs sur la periode	\$	36.000,00
Honoraires des planificateurs (500USD*5personnes*12 mois*sur 3 ans)	\$	90.000,00
<b><i>Sous-total O2A1A</i></b>	<b>\$</b>	<b>194.000,00</b>
O2A1B		
1 expert pendant trois mois (1800USD*3)	\$	5.400,00
O2A1C		
Cout estime de construction d'une salle 25000USD*320	\$	8.000.000,00
O2A1D		
Cout estime de rehabilitation d'une salle de classe 17000USD*100	\$	1.700.000,00
O2A2A		
Cout annuel de la formation 13000USD (primes aux enseignants) pendant 13 ans	\$	169.000,00
O2A2B		
Equipements didactiques (5000USD par an pendant 6 ans)	\$	30.000,00
O2A2C		

Achat de 3 vehicules de liaison (20000*3)	\$60.000,00	
O2A3A		
Appui aux structures privees de formation (3000USD par an pendant 13 ans)	\$39.000,00	
O2A4A		
Mise a disposition des ressources financieres (10% des ecoles sur un total prevu de 150 a 2015 soit 15 ecoles a raison de 1000USD par ecole	\$15.000,00	15.000,00
O2A5A		
Achat de bus de transport (20000USD* 14 bus)	\$280.000,00	280.000,00
Fonctionnement du transport scolaire	\$93.000,00	94.000,00
<i>Sous-total O2A5A</i>	374.000,00	374.000,00
O2A5B		
Institutionnalisation des bourses scolaires (10% des 35000 ecoliers a raison de 30USD par mois sur 13 ans)	13.650.000,00	13.650.000,00
O2A5C	\$1.288.500,00	
Conception et creation de programmes specialises (1 expert pendant 3 mois, soit 1800*3 + 1seminaire de validation soit 4000 USD	\$9.400,00	9.400,00
O2A6A		
Enquete et analyse (40000USD*2)	\$80.000,00	80.000,00
O2A6B		
Etudes et analyses (40000USD*2)	\$80.000,00	
O2A6C		
Appui aux familles (soit 30USD pour 3500 enfants pendant 9 mois pendant 2 ans)	\$1.890.000,00	
O2A6D		
Appui aux cellules de coordination (3000USD pendant 12 mois sur 12 ans)	\$432.000,00	
O2A7A		
Etudes de redefinition du cadre (15 personnes (2 par matiere) pendant 6 mois a raison de 1800USD	\$324.000,00	
O2A7B		
Etudes annuelles (15 personnes pendant 3 mois sur 4 ans a raison de 1800USD)	\$324.000,00	
O2A8A		
Etude, recensement et proposition	\$80.000,00	

O2A8B		
Soit 4000USD le seminaire sur 15 jours	\$4.000,00	
O2A8C		
Expertise de juriste, pedagogue...5 personnes pendant 3 mois a raison de 1800USD par personne	\$27.000,00	
O2A9A		
3 vehicules (20000*3)	\$60.000,00	
vaccins (1USD pour 3 passages sur l'annee pour 23000 enfants pendant 13 ans)	\$897.000,00	
logistique (6000USD pour 3 passages sur l'annee pendant 13 ans)	\$234.000,00	
<b>Sous-total O2A9A</b>	<b>1.191.000,00</b>	
O2A9B		
Fonctionnement des equipes (6000USD par mois pendant 8 ans)	\$576.000,00	
O2A9C		
60USD par ecole par an pour 150 ecoles sur 11 ans	\$99.000,00	
O2A10A		
Cout a l'etranger estime a 20000USD par an pour 5 directeurs	\$100.000,00	
O2A10B		
Cout local estime a 5000USD	\$150.000,00	
O2A10C		
Cout local estime a 5000USD	\$150.000,00	
O2A10D		
Cout local estime a 5000USD	\$300.000,00	
O2A10E		
Cout a l'etranger estime a 20000USD par an	\$360.000,00	
O2A10F		
Cout local estime a 6000USD	\$240.000,00	
O2A10G		
Cout local estime a 6000USD	\$360.000,00	
O2A10H		
Acquisition materiel (4000 USD par ecole sur 150 ecoles+4000USD pour les 11 structures y compris le ministere+ contrat annuel equipe d'assistant techenique avec 6 interventions sur l'annee		

soit 5000USD*6*11 ans)	\$977.000,00	
O2A11A		
Etude forfait	\$3.500,00	
O2A12A		
Appui aux reseaux de familles sur le vie scolaire (5000USD par an pendant 13 ans)	\$65.000,00	

<b>OBJECTIF 3 : EDUCATION DES JEUNES ET DES ADULTES</b>			
	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>			
<b><u>ACTION 1; Restructuration de l'enseignement secondaire</u></b>			
<i>Reforme des curricula</i>	2006-2008	162.000,00	O3A1A
<i>Restructuration du reseau scolaire</i>	2008-2015	0,00	O3A1B
Recrutement d'enseignants	2008-2015	216.000,00	O3A1C
<b><u>ACTION 2 : Creation d'etablissements specialises</u></b>			
<i>Renforcement du cadre juridique</i>	2006	54.000,00	O3A2A
<i>Construction Ecoles professionnelles (Tourisme, Peche, Agriculture)</i>	2008-2012	18.000.000,00	O3A2B
<i>Diversification des poles de formation</i>	2010-2015	108.000,00	O3A2C
Formation des formateurs	2004-2007	450.000,00	O3A2D
<b><u>ACTION 3 : Redynamisation des Centres polytechniques, CATAP, CENFOPA, CEFP</u></b>			
<i>Renforcement du cadre legislatif</i>	2003-2005	32.400,00	O3A3A
<i>Diversification des poles de formation</i>	2008-2015	300.800,00	O3A3B
Formation des formateurs	2004-2007	600.000,00	O3A3C
Reforme des curricula des cours	2006	21.600,00	O3A3D
Etudes sur le marche de l'emploi	2006	80.000,00	O3A3E
<b><u>ACTION 4 : Equipement et egalite dans l'accès a l'enseignement secondaire</u></b>			
<i>Mise en place des bourses d'etudes</i>	2006-2015	1.260.000,00	O3A4A
<i>Creation des reseaux de solidarites familiales</i>	2006-2015	450.000,00	O3A4B
Construction d'internat pour jeunes	2004-2015	400.000,00	O3A4C
<i>Construction de salles de classes pour l'enseignement secondaire</i>	2005-2015	12.500.000,00	O3A4D

<b><u>ACTION 5 : Creation de centre pour la formation permanente et occupation des temps libres</u></b>			
<i>Campagne de sensibilisation des jeunes</i>	2003-2004	40.000,00	O3A5A
<i>Appui aux associations de jeunes</i>	2004	14.000,00	O3A5B
<i>Construction de centres dans les capital de districts</i>	2010-2013	700.000,00	O3A5C
<b><u>ACTION 6: Stimuler l'auto-apprentissage</u></b>			
<i>Cours pour la gestion des micro-projets</i>	2005-2007	630.000,00	O3A6A
<i>Conception de projets</i>	2004-2015	110.000,00	O3A6B
<i>Lignes de credits pour l'appui aux jeunes (phase experimentale)</i>	2006-2007	50.000,00	O3A6C
<i>Lignes de credits pour l'appui aux jeunes (phase d'elargissement)</i>	2007-2010	150.000,00	O3A6D
<i>Lignes de credits pour l'appui aux jeunes (phase de consolidation)</i>	2010-2015	250.000,00	O3A6D
<b>COMPOSANTE :QUALITE</b>			
<b><u>Action 7 : Formation et developpement professionnel des professeurs</u></b>			
<i>Formation annuelle des professeurs pour le secondaire</i>	2005-2010	165.000,00	O3A7A
<i>Stages de formation</i>	2004-2005	700.000,00	O3A7B
<i>Formation continue pour les enseignants du secondaires</i>	2007-2015	24.000,00	O3A7C
<i>Systeme d'appui technique aux professeurs</i>	2006-2007	96.000,00	O3A7D
<b><u>Action 8 : Redynamisation des appuis pedagogiques et didactiques</u></b>			
<i>Renforcement des bibliotheques</i>	2006	350.000,00	O3A8A
<i>Equipement des laboratoires</i>	2007-2008	1.000.000,00	O3A8B
<i>Appui pedagogique pour le secondaire</i>	2003-2005	210.000,00	O3A8C

<b><u>Action 9 : Incitation a la creation des etablissements prives secondaires</u></b>			
Appui incitatif	2008-2015	300.000,00	O3A9A
Appui aux associations des jeunes	2004-2015	252.000,00	O3A9B
Elaboration d'un cadre legislatif approprie	2004-2006	16.200,00	O3A9C
<b><u>Action 10 : Developpement des activites sportives et recreatives aupres des jeunes</u></b>			
Construction de 4 gymnases	2004-2006	2.000.000,00	O3A10A
Rehabilitation de 3 gymnases	2003-2005	750.000,00	O3A10B
Creation d'un fonds pour la jeunesse	2005-2010	900.000,00	O3A10C
<b>COMPOSANTE GESTION</b>			
<b><u>Action 11 : Gestion plus efficace des etablissements d'enseignement secondaires</u></b>			
Rentabilisation des services d'appui a l'acces educatif	2004-2015	106.000,00	O3A11A
Formation des gestionnaires	2004-2015	220.000,00	O3A11B
Institutionnalisation des projets educatifs dans le secondaire	2006-2008	80.000,00	O3A11C
Equipements minimum des etablissement secondaires	2006-2008	90.000,00	O3A11D
Regularisation du cadre legislatif	2006	5.400,00	O3A11E
<b><u>Action 12 : Articulation institutionnelle des interventions</u></b>			
Recensement des interventions en faveur des jeunes	2004	5.400,00	O3A12A
Seminaire de restitution	2004	4.000,00	O3A12B
<b><u>Action 13: Creation d'un cadre institutionnel de fonctionnement des centres de jeunes et adultes</u></b>			
Mise en place du cadre legal	2004-2005	5.400,00	O3A13A
Mobilisation sociale	2003	40.000,00	O3A13B
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF 3</b>		<b>43.898.200,00</b>	

Reference		
O3A1A	Equipe de travail (15 personnes pendant 6 mois pour la periode: 15*1800*6)	\$162.000,00
O3A1B	Etude d'identification des besoins	
O3A1C	120 enseignants*100USD de prime pendant 9 mois sur 2 ans	\$216.000,00
O3A2A	Expertise par une equipe (5*6*1800USD)	\$54.000,00
O3A2B	Concrtuction+equipement : 600000USD*3	\$18.000.000,00
O3A2C	Equipement (12000USD*3 ecoles)+ fonctionnement (12000 par an pendant 6 ans)	\$108.000,00
O3A2D	Formation de 15 specialistes a l'etranger (30000USD*15)	\$450.000,00
O3A3A	Expertise juriste et pedagogues...(6 pers*3 mois*1800USD)	\$32.400,00
O3A3B	Equipement des cellules (4000USD*3)	\$12.000,00
	Fonctionnement des cellules (1200USD*3*8)	\$28.800,00
	Recrutement de 5 pers par cellules pendant 8 ans (5*3*8*500USD)	\$60.000,00
	Voyages d'etudes (25000USD par an sur 8 ans)	\$200.000,00
	<b>Sous-total O3A3B</b>	<b>\$300.800,00</b>
O3A3C	Recyclages (5 pers*3 mois*4 ans*10000USD)	\$600.000,00
O3A3D	Etude realise par une equipe (4 pers.*3 mois*1800)	\$21.600,00
O3A3E	Expertise internationale	\$80.000,00
O3A4A	Environ 1400 enfants seront concernees sur un total estime a 140000	
	soit : 1400*10USD*9 mois*10 ans	<b>\$1.260.000,00</b>
O3A4B	Environ 500 familles d'accueil seront concernees soit: 10USD*500*9mois*10 ans	\$450.000,00

O3A4C	Cout estime d'un internat a la capitale	\$400.000,00
O3A4D	Environ un besoin de 500 salles de classe au cout de 25000USD la salle	\$12.500.000,00
O3A5A	Cout estime d'une campagne radio-televisive = 40000USD	\$40.000,00
O3A5B	1000USD par district pendant 2 ans	\$14.000,00
O3A5C	Cout estime d'un centre 100000USD*7	\$700.000,00
O3A6A	Recrutement de formateurs (30000USD*3 cycles de formation*7 districts)	\$630.000,00
O3A6B	Aide a l'elaboration de projets 10000USD par an sur 11 ans	\$110.000,00
O3A6C	Forfait pour la periode	50.000,00
O3A6D	Forfait pour la periode	150.000,00
O3A6D	Forfait pour la periode	250.000,00
O3A7A	Forfait de 15000USD par an sur 11 ans	\$165.000,00
O3A7B	Environ 70 stagiaires par an pendant 3 mois pour un cout de 10000USD par stagia	\$700.000,00
O3A7C	Cout du stage estime a 3000USD pour les 8 districts (y compris capitale)	\$24.000,00
O3A7D	3 vehicules de liaison*20000	\$60.000,00
	logistique : 6000USD par an pendant 3 ans	\$18.000,00
	fonctionnement : 6000USD par an pendant 3 ans	\$18.000,00
	<b>Sous-total O3A7D</b>	<b>\$96.000,00</b>
O3A8A	Forfait de 50000USD par district	\$350.000,00
O3A8B	Forfait de 50000USD par ecoles pendant 2 ans	\$1.000.000,00
O3A8C	Forfait de 10000USD par an par district pendant 3 ans	\$210.000,00

O3A9A	Forfait de 300000USD sur la periode	\$300.000,00
O3A9B	Forfait de 3000USD par district pendant 12 ans	\$252.000,00
O3A9C	Expertise (equipe de 3 personnes pendant 3 mois*1800USD)	\$16.200,00
O3A10A	Cout estime d'un gymnase : 500000USD*4	\$2.000.000,00
O3A10B	Cout estime de rehabilitation d'un gymnase : 250000USD*3	\$750.000,00
O3A10C	Forfait estime a 150000USD par an pendant 6 ans	\$900.000,00
O3A11A	Equipement des services (10000)+fonctionnement (3000*12)+3 vehicules	\$106.000,00
O3A11B	Formation a l'etranger : 20000USD pendant 11 ans	\$220.000,00
O3A11C	Expertise internationale pendant 3 mois	\$80.000,00
O3A11D	Dotation forfaitaire de 3000USD pour 10 ets pendant 3 ans	\$90.000,00
O3A11E	Expertise nationale (1800USD*3 mois)	\$5.400,00
O3A12A	Etude pendant 3 mois (1800*3)	\$5.400,00
O3A12B	Cout estime d'un seminaire 4000USD	\$4.000,00
O3A13A	Expertise pour preparer le cadre legal (1800USD*3mois)	\$5.400,00
O3A13B	Campagne d'information: Radio = 20000USD; Tele=20000USD	\$40.000,00

<b>OBJECTIF 4 : AMELIORER L'ALPHEBETISATION DES ADULTES</b>			
	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>			
<b><u>ACTION 1: Appreciation du phenomene d'alphabetisation</u></b>			
<i>Recrutement d'un consultant</i>	2003	5.400,00	O4A1A
<i>Identification des problemes lies a l'analphabetisme</i>	2003	15.000,00	O4A1B
<b><u>ACTION 2 : Developpement de l'education non formelle</u></b>			
<i>Recensement des zones d'installation des centres</i>	2004	5.400,00	O4A2A
<i>Creation de centres</i>	2004	336.000,00	O4A2B
<i>Inventaire des projets et programmes d'education non formelle</i>	2005	5.400,00	O4A2C
<i>Adaptation du cadre legislatif</i>	2003-2005	16.200,00	O4A2D
<b><u>ACTION 3 : Formation des animateurs</u></b>			
<i>Elaboration des programmes de formation</i>	2004	27.000,00	O4A3A
<b><u>ACTION 4 : Reduction de l'analphabetisme</u></b>			
<i>Formation et elaboration des projets d'alphabetisation fonctionnelle</i>	2004-2010	70.000,00	O4A4A
<b><u>ACTION 5 : Developpement des campagnes d'alphabetisation</u></b>			
<i>Campagne de sensibilisation radio-telivise</i>	2004-2015	240.000,00	O4A5A
<i>Creation d'un comite national pour l'alphabetisation</i>	2003	78.000,00	O4A5B
<b>COMPOSANTE :QUALITE</b>			
<b><u>Action 6 : Coordination des programmes d'alphabetisation</u></b>			
<i>Elaboration des programmes</i>	2004-2006	45.000,00	O4A6A

<i>Production de materiels pedagogiques</i>	2004-2015	4.200.000,00	O4A6B
<b><u>Action 7 : Elaboration des curricula et programmes d'alphabetisation</u></b>			
<i>Recrutement de personnel et choix des materiels</i>	2003-2004	99.000,00	O4A7A
<b>COMPOSANTE GESTION</b>			
<b><u>Action 8 : Creation de programmes d'education permanentes post-alphabetisation</u></b>			
Identification des besoins, elaborations des projets et priorite	2008	10.800,00	O4A8A
<b><u>Action 9 : Renforcement institutionnel du secteur educatif non formel</u></b>			
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF 4</b>		<b>5.153.200,00</b>	

Reference		
O4A1A	Expertise durant 3 mois (1800*3)	\$5.400,00
O4A1B	Seminaire d'analyse estime a 15000USD	\$15.000,00
O4A2A	Expertise (3*1800USD)	\$5.400,00
O4A2B	Equipement : 12000USD*7 + fonctionnement 3000USD*7*12	\$336.000,00
O4A2C	Etude (1800USD*3 mois)	\$5.400,00
O4A2D	Expertise pour une loi fiscale incitative (1800*3 mois*3 pers.)	\$16.200,00
O4A3A	Expertise equipe...(5 pers*3 mois*1800USD)	\$27.000,00
O4A4A	Dotation annuelle : 10000USD pendant 7ans	\$70.000,00
O4A5A	Cout estime d'une campagne radio-televisive = 40000USD*6ans	\$240.000,00
O4A5B	Cout estime du fonctionnement = 13000USD par an pendant 6 ans	\$78.000,00
O4A6A	Forfait de 15000USD par an sur 3 ans	\$45.000,00
O4A6B	Dotation annuelle de 50000USD par district pendant 12 ans	\$4.200.000,00
	<i>Sous-total O3A7D</i>	<i>#REF!</i>

O4A7A	Forfait de 200USD par personnes a raison de 2 pers.pendant 2 ans+ documents 3000USD	\$99.000,00
O4A8A	Etudes (1800USD*2pers.*3 mois)	\$10.800,00

<b>OBJECTIF 5 : ELIMINER LES DISPARITES ENTRE SEXES DANS L'ENSEIGNEMENT</b>			
	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>			
<b><u>ACTION 1: Vulgarisation des etudes sur l'approche genre</u></b>			
<i>Contact avec les partenaires sociaux</i>	2003	10.000,00	O5A1A
<i>Production et distribution de materiels</i>	2003-2005	187.200,00	O5A1B
<b><u>ACTION 2 : Identification, et localisation des disparites</u></b>			
<i>Expertise internationale</i>	2004	25.000,00	O5A2A
<b><u>ACTION 3 : Elaboration et Implantation des plans d'action specifique</u></b>			
<b><u>ACTION 4 : Introduction et implantation d'un systeme de bourses pour les plus defavorises</u></b>			
<i>Mise en place des bourses d'etudes : voir plan nationale OBJECTIF 3</i>	2004-2012		
<b>COMPOSANTE :QUALITE</b>			
<b><u>Action 5 : Formation des professionnels de l'education et des membres des communautes</u></b>			
<i>Seminaires de formation</i>	2004	10.000,00	O5A5A
<i>Elaboration, production et distribution de materiels de formation</i>	2004-2005	8.000,00	O5A5B
<b><u>Action 6 : Integration de l'approche genre dans les curricula et dans les manuels scolaires</u></b>			
<i>Mise en place d'une equipe specialisee pour conception, analyse et revision des programmes</i>	2004	64.800,00	O5A6A
<b>COMPOSANTE GESTION</b>			
<b><u>Action 7 : Creation d'un observatoire pour l'approche genre</u></b>			

Expertise	2004	32.400,00	O5A7A
<b><i>Action 8 : Renforcement des partenariats nationaux et internationaux</i></b>			
<i>Expertise juridique</i>	2004	5.400,00	O5A8A
<b><i>Action 9 : Elimination des barrieres sociales et institutionnelles dans la scolarisation</i></b>			
Analyse de la legislation	2003-2004	10.800,00	O5A9A
Seminaire de restitution	2004	4.000,00	O5A9B
<b>SOUS TOTAL OBJECTIF 5</b>		<b>357.600,00</b>	

--	--	--

Reference		
O5A1A	Seminaires et rencontres cout estime a 2000USD pou 5 rencontres prevues	\$10.000,00
O5A1B	30000 supports estimes a 3USD le support+ fonctionnement(6pers*1800*3mois*3ans)	\$187.200,00
O5A2A	Expertise internationale estimee a 25000USD	\$25.000,00
O5A5A	Forfait de 10000USD	\$10.000,00
O5A5B	Forfait annuel de 4000USD sur 2 ans	\$8.000,00
O5A6A	Equipe de 6 pers.pendant 6 mois	\$64.800,00
O5A7A	Equipe de 6pers.pendant 3 mois	\$32.400,00

O5A8A	Expertise d'un jurisate estimee a 1800USD pendant 3 mois	\$5.400,00
O5A9A	Expertise par une equipe de 2 pers.(1800USD*2* 3mois)	\$10.800,00
O5A9B	Cout estime du seminaire : 4000USD	\$4.000,00

**OBJECTIF 6 : AMELIORER TOUT ASPECT LIE A LA QUALITE DE L'EDUCATION**

	<b>PERIODE</b>	<b>Budget USD</b>	<b>Reference</b>
<b>COMPOSANTE : ACCES</b>			
<b><u>ACTION 1: Ameliorer la planification du systeme educatif (budgetiser a l'objectif 2)</u></b>			
<b><u>ACTION 2 : Institutionalisation et developpement de l'action sociale scolaire</u></b>			
<i>Identification et recensement des familles defavorises</i>	2006	54.000,00	O6A2A
<i>Mise en place d'un systeme de micro-credit aux familles pour limiter l'utilisation des enfants</i>	2004-2006	0,00	O6A2B
<b><u>ACTION 3 : Mobilisation des professeurs qualifies pour exercer dans les zones defavorises</u></b>			
<i>Mise en place d'une prime incitative</i>	2004-2015	2.016.000,00	O6A3A
<i>Constructions de logements pour enseignants dans les localites defavorises</i>	2005-2007	1.200.000,00	O6A3B
<b>COMPOSANTE :QUALITE</b>			
<b><u>Action 4 : Preparation et mise en place des reformes educatives</u></b>			
<i>Seminaires</i>	2002-2003	150.000,00	O6A4A
<b><u>Action 5 : Mise en place d'un systeme d'information sur les curricula et les programmes</u></b>			
<i>Equipements et conception des bases de donnees</i>	2003-2004	30.000,00	O6A5A
<b><u>Action 6 : Formation des enseignants a l'adaptation au cycle complet dans l'enseignement de base</u></b>			
<i>Seminaires de formation</i>	2003	54.000,00	O6A6A
<b><u>Action 7 : Evaluation des acquis scolaires</u></b>			
<i>Conception des testes</i>	2005 et 2008	36.000,00	O6A7A
<i>Realisation des enquetes</i>	2004-2008	81.000,00	O6A7B

Seminaires de restitution	2005 et 2008	20.000,00	O6A7C
<b><u>Action 8: Mise a disposition des manuels didactiques et livres scolaires pour l'enseignement de base</u></b>			
Conception, elaboration	2004-2006	64.800,00	O6A8A
Production de manuels	2004-2006	1.050.000,00	O6A8B
<b><u>Action 9 : Promotion des langues nationales</u></b>			
Programmes radiophoniques a realiser par EPT	2003-2015	260.000,00	O6A9A
Recrutement et formation des animateurs culturels pour les langues nationales	2005-2015	231.000,00	O6A9B
Realisation d'enquete sur l'usage des langues nationales	2004-2015	320.000,00	O6A9C
<b><u>Action 10 : Vulgarisation des bibliotheques, mediatheques et ludotheques</u></b>			
Acquisition d'une bibliotheque mobile	2003	40.000,00	O6A10A
Creation de centres dans les districts	2003	105.000,00	O6A10B
Acquisition de vehicules	2003-2015	100.000,00	O6A10C
Formation de personnel specialise	2004-2006	20.000,00	O6A10D
<b><u>Action 11: Amelioration de l'efficacite de l'education</u></b>			
Etude sur l'efficacite du systeme educatif	2004	20.000,00	O6A11A
Formation du personnel a la gestion des budgets	2004-2006	100.000,00	O6A11B
<b>COMPOSANTE GESTION</b>			
<b><u>Action 12 : Adaptation des methodes administratives</u></b>			
<b><u>Action 13: Institutionalisation et developpement de la gestion participative en milieu scolaire</u></b>			
Formation des gestionnaires d'etablissements	2003-2007	30.000,00	O6A13A
Mise en place d'un cadre plus democratique de gestion	2003-2004	32.400,00	O6A13B
Conception des projets	2004-2015	360.000,00	O6A13C
Mise en place d'un systeme d'evaluation des etablissements scolaires	2008		O6A13D

<b>SOUS TOTAL OBJECTIF 6</b>		<b>6.374.200,00</b>
------------------------------	--	---------------------

Reference	Reference		
O6A2A	O6A2A	Expertise par une equipe (5*6*1800USD)	\$54.000,00
O6A2B	O6A2B	Deja pris en compte dans l'objectif 2	\$18.000.000,00
O6A3A	O6A3A	Environ 140 enseignants seront concernes soit: 100USD*12*140*12ans	\$2.016.000,00
O6A3B	O6A3B	Environ 150 logements sont a construire pour un cout de 8000USD par logement	\$1.200.000,00
O6A4A	O6A4A	10 seminaires sont estimes a raison de 15000USD par seminaires	\$150.000,00
O6A5A	O6A5A	Expertise locale pour la conception des bases de donnes estimee a 30000USD	\$30.000,00
O6A6A	O6A6A	Expertise prealable 5pers.*6mois*1800	\$54.000,00
O6A7A	O6A7A	Expertise (equipe de 5 personnes pendant 2ans*1800USD)	\$36.000,00

O6A7B	O6A7B	Expertise (equipe de 5 personnes pendant 3mois*1800USD*2ans)+logistique=27000	\$81.000,00
O6A7C	O6A7C	Cout estime du seminaire 10000USD pour 2 seminaires	\$20.000,00
O6A8A	O6A8A	Equipe de 6 personnes pendant 6 mois	\$64.800,00
O6A8B	O6A8B	Cout estime:10USD par manuel pour 3 manuels de base pour 35000 eleves	\$1.050.000,00
O6A9A	O6A9A	Cout estime d'un programme:20000USD pour 13 campagnes	\$260.000,00
O6A9B	O6A9B	Environ 5pers.par district paye a 200USD sur 3mois pendant 11 ans	\$231.000,00
O6A9C	O6A9C	Cout estime a	\$320.000,00
O6A10A	O6A10A	Cout estime	\$40.000,00
O6A10B	O6A10B	Cout estime du centre 15000USD	\$105.000,00
O6A10C	O6A10C	Cout estime 20000USD*5	\$100.000,00
O6A10D	O6A10D	Cout estime : 5000USD par pers. Pour 4 personnes	\$20.000,00
O6A11A	O6A11A	Cout estime a 20000USD	\$20.000,00
O6A11B	O6A11B	Cout estime a 10000USD par personne pour 10 personnes	\$100.000,00
O6A13A	O6A13A	Cout estime de la formation 200USD pour 30 ecoles sur 5 ans	\$30.000,00
O6A13B	O6A13B	Expertise sur le type d'organe a proposer (3 pers.pendant 6 mois)	\$32.400,00
O6A13C	O6A13C	Appui a la conception (300USD pour 100 projets environ pendant 12 ans)	\$360.000,00

O6A13D	O6A13D	Etude les methodes d'evaluation : expertise internationales	